



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/COP/15/8
14 juin 2022

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Quinzième réunion - Partie II
Montréal, Canada, 7-19 décembre 2022
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL À LA QUINZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Note de la Secrétaire exécutive

INTRODUCTION

1. Conformément au mémorandum d'accord entre la Conférence des Parties et le Fonds pour l'environnement mondial figurant à l'annexe de la décision III/8, le Conseil du Fonds est chargé d'élaborer et de soumettre un rapport pour chaque réunion ordinaire de la Conférence des Parties. La Conférence des Parties a communiqué d'autres orientations au Fonds pour l'environnement mondial concernant le rapport dans la décision XII/30, paragraphe 8 e), et dans la décision XIII/21, paragraphes 5, 15 et 23.
2. À sa troisième réunion, l'Organe subsidiaire chargé de l'application a examiné le rapport préliminaire du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial et a adopté la recommandation 3/7 portant sur le mécanisme financier.
3. Compte tenu des éléments ci-dessus, la Secrétaire exécutive communique ci-joint le rapport du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial à la quinzième réunion de la Conférence des Parties. Le rapport, en anglais, français et espagnol, est reproduit tel qu'il a été reçu par le secrétariat. Le présent document sera également disponible en arabe, chinois et russe.

**RAPPORT DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL À LA
QUINZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

24 mai 2022

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le présent rapport à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) fournit des informations sur les activités menées par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF, de l'acronyme anglais) dans le domaine d'intervention « diversité biologique » comme suite aux orientations données par la 14^e Conférence des Parties au GEF en novembre 2018. Le rapport couvre la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021, soit trois ans et six mois sur le cycle quadriennal de la septième reconstitution des ressources de la Caisse du GEF (GEF-7), qui va du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022¹.
2. Le but de la stratégie adoptée dans le domaine d'intervention « diversité biologique » pendant GEF-7 est de préserver la biodiversité d'importance mondiale dans les paysages terrestres et marins. Pour l'atteindre, le GEF investit afin d'aider les pays à réaliser les trois objectifs retenus dans les orientations données par la 13^e Conférence des Parties au GEF, depuis décembre 2016, présentés dans le Cadre quadriennal sur les priorités programmatiques, à savoir :
 - prendre en compte systématiquement la biodiversité dans tous les secteurs et dans les paysages terrestres et marins ;
 - s'attaquer aux facteurs directs pour protéger les habitats et les espèces ; et
 - affiner les politiques et le cadre institutionnel relatifs à la biodiversité.
3. La stratégie adoptée pour GEF-7 dans le domaine de la biodiversité comprend neuf branches d'investissement dans le cadre de la programmation qui contribuent directement à l'application du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité à travers un ensemble de mesures qui s'attaquent aux facteurs les plus cruciaux de l'appauvrissement de la biodiversité dans des paysages terrestres et marins tout entiers.
4. En outre, les possibilités de programmation comprennent des investissements à travers des Programmes à impact à même d'avoir un meilleur rendement pour chaque unité d'investissement en recherchant des réponses systémiques aux problèmes qui apparaissent dans plus d'un secteur. Elles sont prêtes à contribuer de manière importante et synergique au Cadre quadriennal sur les priorités programmatiques de GEF-7 et aux résultats connexes attendus, comme convenu à la 13^e Conférence des Parties.

¹ La période couverte par le présent rapport est exceptionnelle en raison du long intervalle entre la 14^e et la 15^e Conférence des Parties causé par la pandémie de COVID-19. Le GEF entreprendra de revenir au calendrier bisannuel normal d'établissement des rapports, mais cela dépendra de la date de la tenue de la 16^e réunion de la Conférence des Parties.

5. Pour la période couverte par GEF-7, un montant total de 1,29 milliard de dollars a été alloué au domaine d'intervention « diversité biologique », dont 1,03 milliard de dollars sont affectés aux pays par le biais du Système transparent d'allocation des ressources (STAR).
6. Le montant total des ressources du GEF programmées dans le domaine d'intervention « diversité biologique » pour la période sous revue était de 1 105,5 millions de dollars, soit 85 % du montant total des ressources allouées à la biodiversité pendant GEF-7. Sur ce montant total, 913,7 millions de dollars (89 %) prélevés sur les ressources allouées au titre du STAR dans le domaine d'intervention « diversité biologique » ont été programmés. Ces chiffres incluent les allocations pour frais versées aux Agences et les financements pour la préparation des projets (financements PPG).
7. Ces ressources ont permis de financer 100 projets et programmes dans le domaine d'intervention « diversité biologique » et 146 projets et programmes multisectoriels. Soixante-seize de ces projets étaient rattachés à sept programmes-cadres, dont les Programmes à impact. Cent-quarante-et-un (141) pays ont bénéficié de ces investissements.
8. Les ressources que le GEF a investies à travers toutes les branches de programmation pertinentes de GEF-7 (domaine d'intervention « diversité biologique », Programmes à impact, domaine d'intervention « eaux internationales », Fonds des pays les moins avancés pour l'adaptation au changement climatique, Instruments financiers autres que les aides directes et Programme de microfinancements) dans le but d'atteindre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, au cours des trois années et demie déjà couvertes par GEF-7, s'élevaient au total à 1,63 milliard de dollars, somme qui a permis de mobiliser 15,66 milliards de dollars de cofinancement, portant le montant total des investissements à 17,29 milliards de dollars.
9. À la 14^e Conférence des Parties, ces dernières ont donné des orientations au GEF sur des questions diverses². Les orientations particulières concernant les opérations du GEF et les sujets thématiques spécifiques relatifs à la biodiversité ont été dûment prises en compte et un compte rendu de l'état d'avancement des suites données par le GEF à ces orientations est fourni dans le rapport.
10. Quatre-vingt-six pour cent (86 %) des projets du portefeuille « biodiversité » mis en œuvre pendant la période sous revue ont été jugés satisfaisants quant à leur état d'avancement, tandis que 87 % ont été jugés susceptibles d'atteindre leur objectif de développement. En outre, 82 % de la cohorte de projets multisectoriels ont été jugés satisfaisants quant à leur état d'avancement, et 86 % ont été jugés satisfaisants pour ce qui est de la réalisation de leur objectif de développement.

² Voir la Décision XIV/23.

11. Une série de cibles à atteindre par le GEF a été convenue dans le cadre de l'Accord de reconstitution des ressources de GEF-7³. Le cycle de GEF-7 a vu l'introduction d'un cadre de résultats amélioré comprenant onze indicateurs de base couvrant les cinq domaines d'intervention. Sept de ces indicateurs de base sont associés aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité comme l'indique le tableau accompagnant le paragraphe 12 ci-dessous. Les indicateurs de base, ainsi que les sous-indicateurs et méthodes connexes, améliorent sensiblement la capacité du GEF à faire ressortir les résultats, à les suivre, les analyser et en rendre compte. Parallèlement, en remplaçant les outils de suivi et cadres de résultats propres à chaque domaine d'intervention, les indicateurs de base permettent une simplification substantielle de l'architecture des résultats du GEF et réduisent considérablement la charge du travail de suivi et de présentation des résultats au niveau des projets et des programmes.
12. Le tableau ci-dessous présente les cibles cumulatives indiquées dans les concepts des projets (fiche d'identité de projet - FIP) et programmes approuvés par le Conseil du GEF entre le 1^{er} juillet 2018 et le 31 décembre 2021 ayant un lien avec la CDB et le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020. Les cibles cumulatives représentent les principaux résultats attendus de ces projets au moment de leur conception. Le tableau présente en outre la contribution relative des Programmes à impact aux réalisations visées.

³ GEF, 2018, [Updated Results Architecture for GEF-7](#), GEF/C.54/11/Rev.02.

Progrès accomplis dans l'atteinte des principales cibles des indicateurs de base de GEF-7 liées à la CDB⁴

Cible de l'indicateur de base	Atteinte de la cible (nombre)	Atteinte de la cible (pourcentage)
Cible de l'indicateur de base 1 : 200 millions d'hectares d'aires protégées terrestres créées ou placées sous gestion améliorée en vue de leur préservation et de leur utilisation durable	101,45 millions d'hectares	51
Cible de l'indicateur de base 2 : 8 millions d'hectares d'aires protégées marines créées ou placées sous gestion améliorée en vue de leur préservation et de leur utilisation durable	1 369,93 millions d'hectares	>100
Cible de l'indicateur de base 3 : 6 millions d'hectares de terres restaurées	7,94 millions d'hectares	>100
Cible de l'indicateur de base 4 : 320 millions d'hectares de paysages soumis à des pratiques améliorées, hors aires protégées	163,34 millions d'hectares	52
Cible de l'indicateur de base 5 : 28 millions d'hectares d'habitats marins soumis à des pratiques améliorées au profit de la biodiversité, hors aires protégées	93,52 millions d'hectares	>100
Cible de l'indicateur de base 7 : 32 écosystèmes aquatiques partagés (dulcicoles ou marins) placés sous un mécanisme nouveau ou amélioré de gestion coopérative	49 écosystèmes aquatiques partagés	>100
Cible de l'indicateur de base 8 : Pêcheries surexploitées au niveau mondial ramenées à des niveaux d'exploitation plus viables grâce à une réduction des prises de 3,5 millions de tonnes métriques	2 316 810 tonnes métriques	70

13. Les cibles pour GEF-7 ont été fixées en s'inspirant de l'évolution générale des priorités nationales et des résultats des projets. Pendant GEF-7, les pays ont décidé de consacrer désormais une part plus importante de leur allocation à la restauration des écosystèmes et au soutien aux aires marines protégées ainsi qu'à la prise en compte systématique de la biodiversité dans l'habitat marin. Les cibles correspondantes ont par conséquent été atteintes à plus de 100 % (indicateurs de base 2, 3 et 5), alors que les autres cibles concernant le milieu terrestre ne l'ont pas encore été (indicateurs de base 1 et 4). Les activités de restauration s'avérant plus coûteuses à l'hectare que les interventions habituelles associées aux indicateurs de base 1 et 4, la décision collective des pays de mener des activités de restauration peut se traduire par une réduction des ressources programmées pour la « gestion améliorée » et des « pratiques améliorées ». De façon

⁴ GEF, 2021, [GEF 2021 Corporate Scorecard](#), GEF/C.61/Inf.04.

logique, une performance très positive de l'indicateur de base 3 peut automatiquement entraîner une mauvaise performance très marquée des indicateurs de base 1 et 4.

14. Comme indiqué plus haut, les cibles des principaux indicateurs ont d'ores et déjà été dépassées. C'est le cas par exemple des aires marines protégées, dont plus de 1 300 millions d'hectares devraient être protégés ou placés sous régime de gestion durable, contre une cible de 8 millions d'hectares. Entretemps, la cible pour les zones terrestres était atteinte à 51 % au 30 décembre 2021.
15. Si l'on considère toutefois les projets au titre de GEF-7 déjà soumis à l'agrément de la directrice générale, la cible de 200 millions d'hectares pour les aires protégées terrestres a été atteinte aux deux tiers (133 millions d'hectares), alors même que plusieurs projets, encore en cours de conception, n'ont pas été soumis à l'agrément de la directrice générale. Ces résultats provisoires traduisent le fait que lors des phases ultimes de préparation, les projets revoient souvent leurs ambitions à la hausse et augmentent leurs contributions à la cible fixée pour les aires protégées terrestres comme on l'observe plus haut. Une fois que tous les projets auront reçu l'agrément de la directrice générale, le GEF sera probablement près d'atteindre tous les objectifs de préservation de la biodiversité au titre de GEF-7.
16. Au cours de la période sous revue, le Bureau indépendant d'évaluation du GEF a entrepris sept évaluations et examens thématiques liés au domaine d'intervention « diversité biologique » de même que le septième bilan global du GEF. Il s'agit notamment 1) de l'évaluation de l'appui du GEF à la prise en compte systématique de la biodiversité ; 2) de l'évaluation de l'appui du GEF à l'intensification de l'impact des projets ; 3) de l'évaluation stratégique plurinationale : petits États insulaires en développement (PEID) ; 4) de l'évaluation de l'appui du GEF dans les situations de fragilité et de conflit ; 5) de l'évaluation formative de l'approche intégrée du GEF pour s'attaquer aux facteurs de dégradation de l'environnement ; 6) du septième bilan global du GEF : Œuvrer en faveur d'une reprise mondiale plus verte ; et 7) de l'appui du GEF à l'innovation. Le présent rapport récapitule les conclusions de ces différentes évaluations.
17. La pandémie de COVID-19, dont les effets perdurent à l'échelle mondiale, a bouleversé le processus normal d'élaboration des projets du GEF et mis à mal la capacité des pays à concevoir des projets en temps voulu et dans une démarche participative. Toutefois, le GEF a mis en œuvre un ensemble d'adaptations destinées à minimiser les perturbations de ses opérations, de manière à éviter d'annuler des projets ne respectant pas les délais de préparation fixés dans la Politique d'annulation des projets du GEF à cause de la pandémie.
18. Plus important encore, en accroissant ses investissements dans des activités de relance bleues et vertes lorsque la conception de projets en lien avec la biodiversité le permet, le GEF contribue à renforcer la résilience et à prévenir de telles crises dans le futur.

19. Lors de la dernière session des négociations au titre de la huitième reconstitution des ressources de la Caisse du GEF (GEF-8) les 7 et 8 avril 2022, 29 pays ont collectivement promis plus de 5 milliards de dollars qui seraient programmés durant le cycle de GEF-8 (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026)⁵. Les Participants à la reconstitution ont alloué un montant total de 1 890 millions de dollars au domaine d'intervention « diversité biologique », ce qui représente 36 % de l'enveloppe globale de GEF-8. Ce domaine d'intervention est ainsi le plus important grâce à l'augmentation de sa part relative de l'enveloppe de financement du GEF, qui passe de 32 % durant GEF-7 à 36 % au titre de GEF-8. En valeur absolue, les ressources affectées à la biodiversité se sont accrues de 46 % par rapport aux 1 292 millions de GEF-7.

⁵ GEF, 2022, [Indicative GEF-8 Resource Allocation Table Following the Conclusion of the Replenishment Negotiations](#), GEF/R.08/Misc.01.

Table des matières

RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	i
I. ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DES PROJETS EN APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CDB	1
Stratégie dans le domaine de la diversité biologique pendant GEF-7	1
II. POINT SUR LA RÉPONSE DU GEF À LA PANDÉMIE DE COVID-19	4
III. UTILISATION DE LA PROGRAMMATION PENDANT GEF-7	7
Contribution de la programmation de GEF-7 à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	8
Contributions du domaine d'intervention « diversité biologique » pendant GEF-7 à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	12
Financements au titre de la préparation de projets	14
Appui à la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique	14
Aide à la ratification et à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique	15
Contribution des Programmes à impact à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	15
Systèmes alimentaires et occupation et restauration des sols (FOLUR)	15
Gestion durable des forêts.....	15
Villes durables	16
Autres contributions du GEF à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	17
Adaptation au changement climatique.....	17
Domaine d'intervention « eaux internationales »	17
Instruments financiers autres que les aides directes.....	19
Aide aux peuples autochtones et communautés locales pour qu'ils continuent de contribuer à la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité.....	20
Programme de microfinancements	21
IV. SUITES DONNÉES PAR LE GEF AUX ORIENTATIONS REÇUES DE LA 14 ^E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CDB	24
V. MISE EN ŒUVRE DU PORTEFEUILLE	30
VI. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉSULTATS ET CIBLES INSTITUTIONNELS À ATTEINDRE PENDANT GEF-7.....	38
VII. RÉSULTATS PROVENANT DU BUREAU INDÉPENDANT D'ÉVALUATION DU GEF	41

VIII. RÉCAPITULATIF DES DISCUSSIONS AU TITRE DE LA HUITIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU GEF (GEF-8)	52
Annex I. List of all PIFs approved in the Reporting Period'	54

Liste des figures

Figure 1. Répartition des notes des résultats et de l'évolution de l'exécution des projets du GEF en cours de mise en œuvre dans tous les domaines d'intervention au 30 juin 2021 ...	33
Figure 2. Projets jugés satisfaisants par domaine d'intervention au 30 juin 2021	34
Figure 3. Notation des projets portant sur la biodiversité et des projets multisectoriels utilisant les ressources affectées à la biodiversité au 30 juin 2021	35
Figure 4. Ratio de cofinancement par domaine d'intervention pour le portefeuille de projets en cours (exercice 21)	37
Figure 5. Évolution vers les indicateurs de base de GEF-7 au 31 décembre 2021	39

Liste des tableaux

Tableau 1. Orientations des instances de la CDB et mécanisme de mise en œuvre pendant GEF-7	1
Tableau 2. Résumé de l'utilisation des ressources programmées pendant GEF-7 dans le domaine d'intervention « diversité biologique » (du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)	7
Tableau 3. Objectifs de la stratégie pour la biodiversité et branches de programmation	9
Tableau 4. Contribution cumulée directe de la programmation des ressources allouées à la biodiversité et d'autres ressources du GEF ainsi que des branches de programmation au plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 (du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)	10
Tableau 5. Contribution des projets menés dans le domaine d'intervention « diversité biologique » et des projets multisectoriels à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (il s'agit ici de projets ne relevant pas des Programmes à impact) (du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)	13
Tableau 6. Répartition cumulative des ressources du Fonds pour les PMA programmées par le GEF pendant GEF-7 et contribution de ces ressources à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)	17
Tableau 7. Répartition cumulative des ressources du GEF par objectif et par programme dans le domaine d'intervention « eaux internationales » pendant GEF-7 et contribution de ces ressources à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)	18
Tableau 8. Répartition cumulative des ressources du GEF consacrées au Programme sur les instruments financiers autres les aides directes et contribution de ces ressources à la	

réalisation des Objectifs d’Aichi pour la biodiversité (du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)	19
Tableau 9. Décision adoptée par la 14 ^e Conférence des Parties à la CDB (Décision 14/23) et réponses du GEF	24

I. ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DES PROJETS EN APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CDB

1. Le présent rapport à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) fournit des informations sur les activités menées par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) dans le domaine d'intervention « diversité biologique » comme suite aux orientations données par la 14^e Conférence des Parties au GEF en novembre 2018. Le rapport couvre la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021, soit trois ans et six mois sur le cycle quadriennal de la septième reconstitution des ressources de la Caisse du GEF (GEF-7), qui va du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022⁶.

Stratégie dans le domaine de la diversité biologique pendant GEF-7

2. Le but de la stratégie adoptée dans le domaine d'intervention « diversité biologique » pendant GEF-7 est de préserver la biodiversité d'importance mondiale dans les paysages terrestres et marins. Pour l'atteindre, le GEF investit afin d'aider les pays à réaliser les trois objectifs retenus dans les orientations données par la 13^e Conférence des Parties au GEF, depuis décembre 2016, présentés dans le Cadre quadriennal sur les priorités programmatiques, à savoir :

- prendre en compte systématiquement la biodiversité dans tous les secteurs et dans les paysages terrestres et marins ;
- s'attaquer aux facteurs directs pour protéger les habitats et les espèces ; et
- affiner les politiques et le cadre institutionnel relatifs à la biodiversité.

3. La stratégie adoptée dans le domaine d'intervention « diversité biologique » et les branches de programmation dans les domaines d'intervention, le Programme à impact « Systèmes alimentaires et occupation et restauration des sols », le Programme à impact « Villes durables », le Programme à impact « Gestion durable des forêts » et les investissements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » contribuent collectivement à l'atteinte du but fixé pour GEF -7 et des trois objectifs présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Orientations des instances de la CDB et mécanisme de mise en œuvre pendant GEF-7

Orientations données par la 13 ^e Conférence des Parties : Cadre quadriennal des priorités des programmes	Mécanisme de mise en œuvre
I. Prendre en compte systématiquement la biodiversité dans tous les secteurs et dans les paysages terrestres et marins	Investissements et branches de programmation dans le domaine d'intervention « diversité biologique »

⁶ La période couverte par le présent rapport est exceptionnelle en raison du long intervalle entre la 14^e et la 15^e Conférence des Parties causé par la pandémie de COVID-19. Le GEF entreprendra de revenir au calendrier bisannuel normal d'établissement des rapports, mais cela dépendra de la date de la tenue de la 16^e réunion de la Conférence des Parties.

Orientations données par la 13 ^e Conférence des Parties : Cadre quadriennal des priorités des programmes	Mécanisme de mise en œuvre
A) Améliorer les politiques et la prise de décision, guidées par la valeur de la biodiversité et des écosystèmes B) Gérer la biodiversité dans les paysages terrestres et marins C) Exploiter la biodiversité au profit d'une agriculture durable	Prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs prioritaires Programme mondial pour la vie sauvage (prévention de l'extinction d'espèces menacées connues et de la faune pour le développement durable) Évaluation et comptabilité du capital naturel Utilisation durable des ressources génétiques végétales et animales Conservation inclusive Programmes à impact Programme à impact sur les systèmes alimentaires, l'occupation et la restauration des sols Programme à impact sur les villes durables Programme à impact sur la gestion durable des forêts (Amazonie, bassin du Congo, paysages durables des terres arides) Autres domaines d'intervention Eaux internationales/pêche durable
II. S'attaquer aux facteurs directs pour protéger les habitats et les espèces D) Prévenir et combattre les espèces exotiques envahissantes E) Réduire les pressions exercées sur les récifs coralliens et autres écosystèmes côtiers et marins vulnérables F) Améliorer l'efficacité des systèmes d'aires protégées G) Combattre l'utilisation illégale et non durable des espèces, en visant en priorité les espèces menacées	Investissements et branches de programmation dans le domaine d'intervention « diversité biologique » Mesures pour prévenir, combattre et gérer les espèces exotiques envahissantes (privilégier les îles) Amélioration de la viabilité financière, gestion efficace et couverture des écosystèmes du parc mondial d'aires protégées Autres domaines d'intervention Eaux internationales/aires protégées marines et côtières
III. Affiner la politique et le cadre institutionnel relatifs à la biodiversité H) Mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques I) Mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation-	Investissements et branches de programmation dans le domaine d'intervention « diversité biologique » Mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques Mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation

Orientations données par la 13 ^e Conférence des Parties : Cadre quadriennal des priorités des programmes	Mécanisme de mise en œuvre
J) Amélioration de la politique, de la planification et de l'examen en matière de biodiversité	Appui à l'établissement des rapports nationaux et à l'élaboration des SPANB

II. POINT SUR LA RÉPONSE DU GEF À LA PANDÉMIE DE COVID-19

4. Le monde traverse une énorme crise. La pandémie de COVID-19 a freiné considérablement la plupart des activités économiques et sociales dans tous les pays et continue d'imposer des souffrances et des privations aux personnes.

5. Les preuves scientifiques indiquent on ne peut plus clairement que la clé pour résoudre la crise de COVID-19 et éviter des crises similaires à l'avenir consiste notamment à transformer radicalement les modes d'interaction entre la nature et les hommes, dans le but de rétablir les équilibres perdus et de garantir la santé de la planète et de ses habitants. Le GEF s'employait déjà à réaliser un changement systémique tout au long de la mise en œuvre de GEF-7 afin de contribuer à pérenniser la prospérité humaine et de protéger l'environnement. La stratégie du GEF qui se fonde principalement sur la nécessité de protéger les écosystèmes et de les reconstituer entièrement, une condition essentielle à un développement économique durable, s'est trouvée confortée par la crise de COVID-19.

6. Alors que les États s'efforçaient de trouver les moyens les plus efficaces de surmonter les effets généralisés de la pandémie sur leurs sociétés, le GEF s'est employé à protéger ses activités et ses partenariats de tout bouleversement important et à s'adapter à l'évolution rapide de la situation en intégrant les réponses à la pandémie de COVID-19 à ses processus opérationnels.

7. Depuis le début de 2020, le Fonds étudie la meilleure manière d'intégrer comme il convient les effets de la pandémie, notamment les risques, les conséquences et les opportunités, dans ses opérations. La riposte du GEF à la pandémie a été multiforme et de grande ampleur :

- a) Le Secrétariat a demandé aux experts de l'équipe de riposte à la COVID-19 de donner des orientations générales sur l'ensemble de son portefeuille d'investissements et d'évaluer les risques pesant sur celui-ci. Tout au long de 2020, l'équipe s'est réunie toutes les deux semaines pour examiner les effets de la pandémie sur les investissements dans les grands programmes prioritaires et les domaines d'intervention et réfléchir à la manière dont le Fonds et ses partenaires pouvaient y répondre. C'est ainsi que l'équipe a préparé un livre blanc qui a été présenté à la 59^e réunion du Conseil du GEF.
- b) Le Secrétariat du GEF a engagé des études approfondies et s'est activement concerté avec les Agences partenaires dans le but de recenser les risques pour les projets et les programmes et de relever les perturbations de leur mode opérationnel susceptibles de ralentir ou d'interrompre la préparation et la mise en œuvre des projets. Une fois achevées, les évaluations ont mis en lumière les types de projets les plus exposés à un risque opérationnel, notamment dans toutes les zones géographiques et les différents contextes. Les premières données ont mis en évidence les problèmes pour les projets reposant sur de nombreuses consultations avec les parties prenantes, particulièrement ceux

impliquant une participation importante des populations autochtones et des communautés locales. Les outils d'évaluation des risques et processus d'évaluation des risques fiduciaires des Agences sont des instruments importants permettant de procéder aux analyses et de définir des mesures d'atténuation pertinentes adaptées au contexte de chaque projet. En réponse à certaines des conclusions des différentes études, le GEF a prolongé deux fois le délai de dépôt des projets pour assouplir davantage la préparation des projets et éviter des annulations inutiles alors que les Agences et leurs homologues passaient au travail en mode virtuel. Cette plus grande flexibilité a permis d'éviter d'annuler des projets ne respectant pas les délais de préparation fixés dans la Politique d'annulation des projets du GEF à cause de la pandémie.

- c) Le Secrétariat du GEF a élaboré un cadre indicatif qui a aidé les initiateurs de projets à mieux tenir compte des facteurs liés à la pandémie dans la conception et la préparation des projets et à gérer les risques et les opportunités. Des échanges interactifs ont eu lieu avec les Agences pour partager le guide du GEF pour la riposte à la COVID-19 bien avant le délai de soumission des projets au titre du Programme de travail de 2020. Le guide a été favorablement accueilli et il s'harmonisait bien avec les cadres similaires adoptés par les Agences partenaires. Ce processus pourrait être considéré comme une meilleure pratique à retenir pour l'avenir dans l'ensemble du réseau du GEF.
- d) Les responsables de projets au Secrétariat du GEF ont réexaminé les projets en tenant compte des orientations du guide pour la riposte à la pandémie de COVID-19. Ainsi, tous les projets et programmes soumis au Conseil contenaient une analyse des risques et opportunités liés à la pandémie susceptibles de se répercuter sur les résultats des projets. Les conclusions de l'examen détaillé des projets dans le contexte de la riposte à la COVID-19 se trouvent dans les rapports respectifs de chaque projet compris dans les notes d'accompagnement du Programme de travail de la Caisse du GEF présenté au Conseil.

8. Le GEF a collaboré avec les pays et les Agences afin de maintenir le soutien aux priorités en matière de biodiversité, comme en témoigne le fait qu'après trois ans et six mois de GEF-7, 85 % des ressources allouées à ce domaine d'intervention ont été programmées.

9. La pandémie de COVID-19, dont les effets perdurent à l'échelle mondiale, a bouleversé le processus normal d'élaboration des projets du GEF et mis à mal la capacité des pays à concevoir des projets en temps voulu et dans une démarche participative. Toutefois, le Fonds a mis en œuvre un ensemble d'adaptations destinées à minimiser les perturbations de ses opérations. Plus important encore, en accroissant ses investissements dans des activités de relance bleues et vertes lorsque la conception de projets en lien avec la biodiversité le permet, le GEF contribue à renforcer la résilience et à prévenir de telles crises dans le futur.

10. Comme noté plus haut, la huitième reconstitution des ressources du GEF (GEF-8) a été couronnée de succès. La contribution du GEF à une reprise verte et bleue au lendemain de la COVID-19 est décrite dans le document d'orientation programmatique et de stratégie de GEF-8.

III. UTILISATION DE LA PROGRAMMATION PENDANT GEF-7

11. Pour la période couverte par GEF-7, un montant total de 1,29 milliard de dollars a été alloué au domaine d'intervention « diversité biologique », dont 1,03 milliard de dollars sont affectés aux pays par le biais du Système transparent d'allocation des ressources (STAR).

12. Le tableau 2 ci-dessous résume l'utilisation des ressources affectées au domaine d'intervention « diversité biologique » depuis le début de la période couverte par GEF-7 le 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 31 décembre 2021. Durant le cycle de GEF-7, un montant total de 1,292 milliard de dollars a été alloué au domaine d'intervention « diversité biologique », dont 1,031 milliard de dollars affecté aux pays par le biais du STAR.

13. Le montant total des ressources du GEF programmées dans le domaine d'intervention « diversité biologique » sur la période sous revue était de 1 105,5 millions de dollars, soit 85 % de l'ensemble des ressources allouées au domaine d'intervention « diversité biologique » pendant GEF-7. Sur ce montant total, 913,6 millions de dollars (89 %) prélevés sur les ressources allouées dans le cadre du STAR à la biodiversité ont été programmés. Ces ressources ont permis de financer 100 projets et programmes dans le domaine d'intervention « diversité biologique » et 146 projets et programmes multisectoriels. Soixante-seize de ces projets étaient rattachés à sept programmes-cadres, y compris à des Programmes à impact⁷. Cent-quarante-et-un (141) pays ont bénéficié de ces investissements. Ces chiffres incluent les allocations pour frais versées aux Agences et les financements pour la préparation des projets (financements PPG).

Tableau 2. Résumé de l'utilisation des ressources programmées pendant GEF-7 dans le domaine d'intervention « diversité biologique » (du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)⁸

Domaine d'intervention « diversité biologique »	GEF-7 Objectifs de la programmation (millions de dollars)	GEF-7 Programmation au cours de la période sous revue (millions de dollars)	GEF-7 Programmation au cours de la période sous revue (%)
Allocations individuelles au titre du STAR	1 031	913,69	89 %
Ressources réservées dans le cadre du STAR			

⁷ Les deux programmes-cadres ne faisant pas partie des Programmes à impact étaient les suivants : 1) le Programme mondial pour la vie sauvage ; et 2) le Programme de préservation de la biodiversité dans le bassin du fleuve Yangtze.

⁸ Ces chiffres incluent les allocations pour frais versées aux Agences et les financements pour la préparation des projets.

⁹ Les allocations au titre du STAR rapportées dans cette ligne représentent des projets menés dans le domaine d'intervention « diversité biologique », des projets multisectoriels et des projets relevant des Programmes à impact et utilisant les ressources affectées à la biodiversité.

Activités habilitantes ¹⁰	46	3,0	6 %
Projets et programmes mondiaux et régionaux liés à la biodiversité	55	42,2	84 %
Incitation à la programmation intégrée	160		89 %
Systèmes alimentaires et occupation et restauration des sols	92	77,6	84 %
Principaux biomes sous régime de GDF	53	49,8	94 %
Villes durables	15	15,3	102 %
Ressources totales	1 292	1 101,5	85 %

Contribution de la programmation de GEF-7 à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

14. Comme le montre le tableau 3 ci-dessous, la stratégie adoptée pour GEF-7 dans le domaine de la biodiversité comprend neuf branches d'investissement et programmes qui contribuent directement à l'application du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité à travers un ensemble de mesures qui s'attaquent aux facteurs les plus cruciaux de l'appauvrissement de la biodiversité dans des paysages terrestres et marins tout entiers. La série d'options de programmation incluses dans leur ensemble dans la stratégie fait directement écho au cadre quadriennal sur les priorités programmatiques de GEF-7 ainsi qu'au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, en particulier en ce qui concerne le programme sur la prise en compte systématique de la biodiversité qui gagne de plus en plus en importance.

¹⁰ Le faible niveau d'utilisation des ressources allouées aux activités habilitantes s'explique par le fait qu'aucune orientation n'avait été donnée au GEF, la quinzième Conférence des Parties n'ayant pas encore eu lieu. Il convient de noter qu'en avril-mai 2022, le GEF a approuvé des financements pour des interventions précoces à prélever sur le solde des ressources réservées au titre des activités habilitantes, qui sont présentés dans ce tableau (43 millions de dollars). Mais parce que ces financements n'entrent pas dans la période sous revue pour le rapport du GEF, l'utilisation de ces ressources n'est pas décrite dans le tableau. Le décaissement de ces financements pour des interventions précoces a été accéléré pour permettre aux pays bénéficiaires de démarrer les activités de révision et de mise à jour des Stratégies et plans d'action nationaux sur la biodiversité (SPANB) ainsi que d'autres activités préparatoires destinées à faciliter la mise en œuvre rapide du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Tableau 3. Objectifs de la stratégie pour la biodiversité et branches de programmation

Objectifs de la stratégie pour la biodiversité et branches de programmation	
Objectif 1 : Prendre en compte systématiquement la biodiversité dans tous les secteurs et dans les paysages terrestres et marins	
1-1	Prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs prioritaires
1-2a	Programme mondial pour la vie sauvage - Prévention de l'extinction des espèces menacées connues
1-2b	Programme mondial pour la vie sauvage - La faune au service du développement durable
1-3	Évaluation et comptabilité du capital naturel
1-4	Utilisation durable des ressources génétiques, végétales et animales
1-5	Conservation inclusive
Autres domaines d'intervention connexes	Domaine d'intervention « eaux internationales »/Pêche durable
Programmes à impact	Programme à impact sur les systèmes alimentaires et l'occupation et la restauration des sols
	Programme à impact sur les villes durables
	Programme à impact sur la gestion durable des forêts
Objectif 2 : S'attaquer aux facteurs directs pour protéger les habitats et les espèces	
2-6	Mesures pour prévenir, combattre et gérer les espèces exotiques envahissantes
2-7	Amélioration de la viabilité financière, gestion efficace et couverture des écosystèmes du parc mondial d'aires protégées
Programmes à impact	Programme à impact sur la gestion durable des forêts
Autres domaines d'intervention connexes	Domaine d'intervention « eaux internationales »/Aires protégées marines et côtières
Objectif 3 : Affiner la politique et le cadre institutionnel relatifs à la biodiversité	
3-8	Mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques
3-9	Mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation
Activités habilitantes	Amélioration de la politique, de la planification et de l'examen en matière de biodiversité

15. En outre, les options de programmation comprennent des investissements à travers des Programmes à impact à même d'avoir un meilleur rendement pour chaque unité d'investissement en recherchant des réponses systémiques aux problèmes qui apparaissent dans plus d'un secteur. Elles contribuent de manière importante et synergique au Cadre quadriennal sur les priorités programmatiques de GEF-7 et aux résultats connexes attendus, comme convenu à la 13^e Conférence des Parties.

16. Si certains investissements du GEF dans le domaine de la biodiversité sont reliés à un seul Objectif d'Aichi pour la biodiversité (par exemple l'Objectif 11 sur les aires protégées), d'autres contribuent à plusieurs Objectifs d'Aichi, ce qui complique considérablement la présentation de l'information sur l'allocation des ressources par Objectif. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la prise en compte systématique de la biodiversité où une analyse des montants en dollars investis dans des projets d'intégration de la diversité biologique a révélé que les activités menées dans le cadre des projets du GEF contribuent souvent à plus d'un Objectif d'Aichi pour la biodiversité, eu égard au caractère intégré de ces investissements et à la description des objectifs eux-mêmes.

17. Aux fins de présentation des ressources de programmation dans les tableaux ci-après, certains Objectifs sont regroupés et n'ont pas été ventilés en fonction du montant total des ressources investies par Objectif.

18. Le tableau 4 ci-dessous présente la totalité des contributions directes cumulées de la programmation de l'ensemble des ressources du GEF aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité à travers toutes les branches de programmation pertinentes de GEF-7 (stratégie du domaine d'intervention « diversité biologique », Programmes à impact, domaine d'intervention « eaux internationales », Fonds des pays les moins avancés pour l'adaptation au changement climatique, Instruments financiers autres que les aides directes et Programme de microfinancements). L'investissement du GEF au cours des trois années et demie de GEF-7 s'élevait au total à 1,63 milliard de dollars, ce qui a permis de mobiliser un cofinancement de 15,66 milliards de dollars pour un investissement total de plus de 17,29 milliards de dollars.

**Tableau 4. Contribution cumulée directe de la programmation des ressources allouées à la biodiversité et d'autres ressources du GEF ainsi que des branches de programmation au plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020
(du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)¹¹**

¹¹. Ces chiffres n'incluent ni les allocations pour frais versées aux Agences ni les financements pour la préparation des projets.

Source de financement	Financement du GEF (millions de dollars)	Cofinancements (millions de dollars) ¹²	Total (Financement du GEF et cofinancements) (millions de dollars)	% du total (Financement du GEF et cofinancements)
Biodiversité au titre du STAR¹³	582,8	4 543	5 125	30 %
Programme à impact sur les systèmes alimentaires et l'occupation et la restauration des sols	179,9 ¹⁴ (109,5 millions de dollars de ressources allouées à la biodiversité au titre du STAR)	2 794	2 973,9	17 %
Programme à impact sur la gestion durable des forêts	137,1 ¹⁵ (92,0 millions de dollars de ressources allouées à la biodiversité au titre du STAR)	1 706	1 843,1	11 %
Programme à impact sur les villes durables	47,2 ¹⁶ (33,3 millions de dollars de ressources allouées à la biodiversité au titre du STAR)	1 690	1 737,2	10 %
Ressources réservées dans le domaine d'intervention « diversité biologique »	40,8	318,5	359,3	2 %
Fonds pour les pays les moins avancés	29,8	149,6	179,4	1 %

¹² Le montant du cofinancement de chaque Programme d'impact représente le cofinancement total du programme, car il est impossible de comptabiliser les parts de cofinancement représentant les contributions des différents domaines d'intervention aux programmes d'impact. Ainsi, les montants totaux présentés dans le tableau ne devraient pas être utilisés pour calculer les ratios de cofinancement.

¹³ Les allocations au titre du STAR rapportées dans cette ligne représentent des projets menés dans le domaine d'intervention « diversité biologique » et des projets multisectoriels utilisant des ressources affectées à la biodiversité qui ne relèvent pas des Programmes à impact.

¹⁴ Il s'agit uniquement des ressources dédiées à la biodiversité affectées au programme à impact.

¹⁵ Id.

¹⁶ Id.

Source de financement	Financement du GEF (millions de dollars)	Cofinancements (millions de dollars) ¹²	Total (Financement du GEF et cofinancements) (millions de dollars)	% du total (Financement du GEF et cofinancements)
Domaine d'intervention « eaux internationales »	374,7	2 960,4	3 335,1	19 %
Instruments financiers autres que les aides directes	64,9	1 332	1 396,9	8 %
Programme de microfinancements	173,7	174,0	347,0	2 %
Totaux (en milliards de dollars, %)	1,63	15,66	17,29	100 %

19. Les sections suivantes décrivent plus en détail comment les investissements résumés dans le tableau 4 ont contribué à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

Contributions du domaine d'intervention « diversité biologique » pendant GEF-7 à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

20. Le tableau 5 décrit les ressources allouées à la biodiversité au titre du STAR ainsi que les ressources réservées utilisées pour les objectifs de biodiversité dans le cadre de projets sur la biodiversité et les projets multisectoriels utilisant des ressources prévues pour la biodiversité. Aucun de ces projets ne faisait partie des Programmes à impact de GEF-7. Le tableau décrit aussi l'emploi des ressources allouées à d'autres domaines d'intervention pour les objectifs de biodiversité lorsque les pays appliquaient la politique du GEF en matière de flexibilité dans la programmation des allocations aux domaines d'intervention au titre du STAR. Les données montrent une propension constante des pays bénéficiaires du GEF à donner la priorité au programme de prise en compte systématique de la biodiversité.

21. L'objectif 1 de la stratégie porte sur la prise en compte systématique de la biodiversité et les pays en ont fait une priorité, 407,5 millions de dollars, soit 63 %, ayant été affectés à sa réalisation. L'objectif 2 de la stratégie, sur la gestion des aires protégées et la protection des espèces, est la deuxième priorité pour les pays, 218,6 millions de dollars (soit 34 %) ayant été consacrés à sa réalisation. L'objectif 3 de la stratégie, qui concerne la mise en œuvre des deux protocoles et les obligations d'établissement de rapports découlant de la Convention, n'était pas une grande priorité pour les pays, 20,2 millions de dollars au total (soit 3 %) ayant été consacrés à sa réalisation. Il y a lieu de noter que les pays ont alloué 5,3 millions de dollars à la mise en œuvre du Protocole de Cartagena (soit 1 % environ) et 12,2 millions de dollars (près de 2 %) à celle du Protocole de Nagoya.

Tableau 5. Contribution des projets menés dans le domaine d'intervention « diversité biologique » et des projets multisectoriels à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (il s'agit ici de projets ne relevant pas des Programmes à impact) (du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)¹⁷

Objectifs de la stratégie pour la biodiversité et branches de programmation	Objectifs d'Aichi	Financement du GEF (millions de dollars)	Cofinancements (millions de dollars)	Total (millions de dollars)
Objectif 1 : Prendre en compte systématiquement la biodiversité dans tous les secteurs et dans les paysages terrestres et marins				
1-1 Prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs prioritaires	3, 5, 6, 7, 14, 15	272,4	1 662,4	1 934,8
1-2a Programme mondial pour la vie sauvage - Prévention de l'extinction des espèces menacées connues	12	46,2	372,9	419,1
1-2b Programme mondial pour la vie sauvage - La faune au service du développement durable	12	32,5	225,7	258,2
1-3 Évaluation et comptabilité du capital naturel	2,20	11,6	45,5	57,1
1-4 Utilisation durable des ressources génétiques, végétales et animales	7,13	14,5	78,8	93,3
1-5 Conservation inclusive	11	30,3	76,6	106,9
Total partiel - Objectif 1		407,5	2 461,9	2 869,4
Objectif 2. S'attaquer aux facteurs directs pour protéger les habitats et les espèces				
2-6 Mesures pour prévenir, combattre et gérer les espèces exotiques envahissantes	9	19,0	132,4	151,4
2-7 Amélioration de la viabilité financière, gestion efficace et couverture des écosystèmes du parc mondial d'aires protégées	11	199,6	1 140	1 339,7
Total partiel - Objectif 2		218,6	1 272,4	1 491,1
Objectif 3. Affiner la politique et le cadre institutionnel relatifs à la biodiversité				
3-8 Mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Aucun Objectif	5,3	13,3	18,6

¹⁷ Ces chiffres n'incluent pas les allocations pour frais versées aux Agences ni les montants des financements pour la préparation des projets, car ces montants ne peuvent pas être associés aux Objectifs d'Aichi.

Objectifs de la stratégie pour la biodiversité et branches de programmation	Objectifs d'Aichi	Financement du GEF (millions de dollars)	Cofinancements (millions de dollars)	Total (millions de dollars)
	d'Aichi associé			
3-4 Mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation	16	12,2	60,9	73,1
Activité habilitante : amélioration de la politique, de la planification et de l'examen en matière de biodiversité	17	2,7	2,3	5,0
Total partiel - Objectif 3		20,2	76,5	96,7
Totaux		646,3	3,81	4,45

Financements au titre de la préparation de projets

22. Pour aider les pays à élaborer pleinement une idée de projet (FIP) et en faire une proposition à soumettre à l'agrément de la directrice générale, le GEF commence souvent par accorder un premier financement pour la préparation du projet (financement PPG). Au total, 217 PPG ont été approuvés durant la période sous revue, pour un montant de 23,4 millions de dollars¹⁸.

Appui à la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique

23. Durant la période sous revue, un projet régional impliquant trois pays (Madagascar, Namibie et RD Congo) et un projet national (République kirghize) ont été présentés comme appuyant la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Le GEF a investi 5,3 millions de dollars qui ont mobilisé 13,3 millions de dollars de cofinancement. Au total, 99 pays ont bénéficié d'une aide en vue de la préparation de leurs quatrièmes rapports nationaux relatifs à l'application du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

¹⁸ Ces chiffres incluent le montant intégral des financements PPG des programmes-cadres qui bénéficient notamment des ressources allouées à la biodiversité.

Aide à la ratification et à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique

24. Au cours de la période sous revue, le GEF a approuvé huit projets nationaux (Cameroun, Gambie, Jamaïque, Madagascar, Niger, Panama, Soudan du Sud, Venezuela) destinés à renforcer les capacités techniques, juridiques et institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Le Fonds a investi 12,2 millions de dollars et mobilisé 60,9 millions de dollars de cofinancement.

Contribution des Programmes à impact à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Systèmes alimentaires et occupation et restauration des sols (FOLUR)

25. Le Programme à impact sur les systèmes alimentaires et l'occupation et la restauration des sols s'attaque aux facteurs sous-jacents de la non-durabilité des systèmes alimentaires et du changement d'affectation des terres en aidant les pays à adopter une approche plus globale et systémique. Un cadre d'utilisation des terres coordonné, rationnel et plus respectueux de l'environnement au niveau national ou infranational est essentiel pour garantir l'efficacité de la production alimentaire et des chaînes d'approvisionnement, protéger l'environnement et promouvoir la prospérité humaine. Ce Programme à impact vise trois objectifs : 1) promouvoir des systèmes alimentaires durables afin de répondre à la demande mondiale croissante, 2) promouvoir des chaînes d'approvisionnement en produits agricoles ne s'appuyant pas sur le déboisement afin de ralentir le recul des forêts tropicales, et 3) promouvoir la reconstitution des paysages dégradés en vue d'une production durable et de la préservation des services écosystémiques.

26. Le Programme à impact FOLUR a contribué à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité suivants : 5, 7, 14, et 15 suivant la conception de chaque projet national. Sur les 345,8 millions de dollars de financement consacrés par le GEF aux projets dans le cadre de ce Programme à impact, 179,9 millions de dollars provenaient des ressources affectées au domaine d'intervention « diversité biologique », notamment les allocations au titre du STAR et des incitations liées au Programme d'impact. Le montant total des cofinancements au profit du Programme à impact FOLUR a atteint 2,7 milliards de dollars.

Gestion durable des forêts

27. Le Programme à impact « Gestion durable des forêts » (GDF) porte sur la gestion et la protection durables des forêts dans trois biomes clés : le bassin amazonien, le bassin du Congo et les forêts des zones arides. Les investissements dans les projets visent à maintenir l'intégrité écologique de biomes entiers et à assurer une coordination transfrontalière régionale efficace.

28. Les investissements antérieurs consacrés à la gestion durable des forêts étaient souvent isolés et principalement axés sur l'intégration des principes de GDF dans les projets de gestion

des sols à l'échelle du projet uniquement. Le Programme à impact « Gestion durable des forêts » s'attaque aux facteurs d'appauvrissement et de dégradation des forêts par des stratégies visant à créer un environnement plus propice à la gouvernance forestière, soutenir la planification de l'utilisation rationnelle des terres dans des paysages à utilisation mixte, renforcer la gestion et le financement des aires protégées, clarifier le régime foncier et d'autres politiques pertinentes, accompagner la gestion des terres d'agriculture commerciale et de subsistance afin de réduire les pressions exercées sur les forêts adjacentes, et recourir à des mécanismes financiers et à des incitations pour assurer une gestion durable des forêts.

29. Le Programme à impact SFM a contribué à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité suivants : 7, 11, 14, 15 et 19 suivant la conception de chaque projet national. Sur les 263,1 millions de dollars de financement consacrés par le GEF aux projets dans le cadre de ce Programme à impact, 137,1 millions de dollars provenaient des ressources affectées au domaine d'intervention « diversité biologique », notamment les allocations au titre du STAR et des incitations liées au Programme d'impact. Le montant total des cofinancements au profit du Programme à impact SFM a atteint 1,7 milliard de dollars.

Villes durables

30. Le Programme à impact « Villes durables » s'appuie sur l'expérience du Programme intégré pilote sur les villes durables poursuivi pendant GEF-6. L'objet du programme reste inchangé, à savoir soutenir une planification urbaine durable et intégrée en améliorant les cadres stratégique et financier afin de promouvoir des innovations qui améliorent les infrastructures urbaines et de repenser le mode de fonctionnement des villes à tous les niveaux et pour toutes les parties prenantes. Le Programme à impact encourage la planification urbaine durable en proposant des solutions spatialement intégrées dans les domaines de l'énergie, du bâtiment, des transports, des systèmes alimentaires urbains, de la gestion des déchets solides et des eaux résiduaires municipaux, de l'utilisation des espaces et équipements écologiques.

31. Le programme produit des résultats à travers deux composantes interdépendantes, à savoir : a) promotion de modèles commerciaux innovants pour des solutions et des investissements intégrés au niveau de la ville, et b) renforcement de l'échange de connaissances sur la planification et les investissements en matière de durabilité urbaine. Le programme a plusieurs effets positifs pour l'environnement mondial sous forme de décarbonisation, de réduction de la dégradation des sols et d'élimination des substances chimiques dangereuses. En ce qui concerne la CDB, l'accent que le programme met sur l'aménagement du territoire fondé sur des données probantes aura surtout des retombées positives pour la biodiversité.

32. Le Programme à impact « Villes durables » a contribué à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité suivants : 2, 14 et 15 suivant la conception de chaque projet national. Sur les 159,9 millions de dollars de financement consacrés par le GEF aux projets dans le cadre de ce Programme à impact, 47,2 millions de dollars provenaient des ressources affectées au domaine d'intervention « diversité biologique », notamment les allocations au titre

du STAR et des incitations liées au Programme d'impact. Le montant total des cofinancements au profit du Programme à impact « Villes durables » a atteint 1,69 milliard de dollars.

Autres contributions du GEF à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Adaptation au changement climatique

33. Le GEF administre deux fonds fiduciaires distincts axés sur l'adaptation au changement climatique, à savoir le Fonds spécial pour les changements climatiques (Fonds spécial) et le Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA). Ces fonds ont été établis pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement relativement à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Certains des projets approuvés au cours de la période sous revue contribuent au Plan stratégique pour la diversité biologique et aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

34. Le tableau 6 ci-dessous présente la contribution des ressources du Fonds pour les PMA à la réalisation des Objectifs d'Aichi 7 et 14, selon les priorités établies par les pays.

Tableau 6. Répartition cumulative des ressources du Fonds pour les PMA programmées par le GEF pendant GEF-7 et contribution de ces ressources à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2021)¹⁹

Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	Financement des projets par le Fonds pour les PMA (millions de dollars)	Cofinancements (millions de dollars)	Ressources totales (millions de dollars)
Objectifs 7 et 14	29,8	149,6	179,4

Domaine d'intervention « eaux internationales »

35. Le domaine d'intervention « eaux internationales » aide les pays à gérer ensemble leurs bassins d'eaux de surface, bassins d'eau souterraine et systèmes côtiers et marins transnationaux afin de faciliter le partage des avantages découlant de leur utilisation. Les écosystèmes aquatiques transnationaux complexes présentent une myriade de besoins et recoupent de nombreux thèmes sectoriels en faisant fi des frontières politiques. Par conséquent, pour définir des objectifs stratégiques efficaces, et investir parallèlement, il est indispensable de travailler à tous les échelons, avec un éventail de parties prenantes, dans les

¹⁹ Ces chiffres n'incluent ni les allocations pour frais versées aux Agences ni les financements pour la préparation des projets.

secteurs public et privé et à travers l'ensemble du bassin hydrographique, depuis la source jusqu'à la mer, voire au-delà.

36. Ces principes sont fondamentaux pour les investissements de GEF-7 dans le domaine des eaux internationales. Les investissements dans le domaine d'intervention « eaux internationales » pendant GEF-7 visent trois objectifs, à savoir : 1) renforcer les possibilités qu'offre l'économie bleue au niveau national afin de réduire les menaces pesant sur les eaux marines et côtières ; 2) améliorer la gestion dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale, et 3) améliorer la sécurité hydrique dans les écosystèmes dulcicoles.

37. Le tableau 7 ci-dessous présente la contribution des ressources consacrées par le GEF au domaine des eaux internationales à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, selon les priorités établies par les pays.

Tableau 7. Répartition cumulative des ressources du GEF par objectif et par programme dans le domaine d'intervention « eaux internationales » pendant GEF-7 et contribution de ces ressources à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)²⁰

Objectif et programme liés aux eaux internationales	Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	Financement des projets par le GEF (millions de dollars)	Cofinancements (millions de dollars)	Ressources totales (millions de dollars)
Objectif 1 : Économie bleue	6, 8, 11	175,5	1 386,6	1 562,1
Objectif 2 : Gestion dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale	6, 11	30,2	238,6	268,8
Objectif 3 : Écosystèmes dulcicoles	6, 11, 14	169,0	1 335,2	1 504,2
Totaux		374,7	2 960,4	3 335,1

²⁰ Ces chiffres n'incluent ni les allocations pour frais versées aux Agences ni les financements pour la préparation des projets.

Instruments financiers autres que les aides directes

38. Les parties prenantes du GEF s'intéressent de plus en plus à des instruments autres que les aides directes dans le cadre du financement mixte en tant que mécanisme de renforcement de la participation du secteur privé. Le financement mixte vise à utiliser les ressources publiques limitées pour débloquer des financements importants du secteur privé et il n'a pas manqué de susciter un grand intérêt ces dernières années, comme en témoigne notamment la création d'un Guichet de promotion du secteur privé par l'Association internationale de développement (IDA). Ce mode de financement a aussi souligné davantage l'importance pour de nombreux fonds bilatéraux et multilatéraux de stimuler l'investissement privé. L'expérience du GEF dans l'utilisation d'instruments financiers autres que les aides directes montre que le financement mixte peut être un instrument efficace.

39. Dans le cadre de GEF-7, le Fonds accélère le recours aux instruments financiers autres que les aides directes pour assurer le financement mixte dans l'optique d'améliorer l'état de l'environnement mondial et de dynamiser les investissements des marchés financiers aux niveaux mondial et national, dans le droit fil des objectifs retenus dans les domaines d'intervention.

40. Pendant la période sous revue, six projets faisant appel à un instrument autre qu'une aide directe ont été approuvés qui ont contribué directement aux Objectifs d'Aichi, tel que présenté dans le tableau 8.

Tableau 8. Répartition cumulative des ressources du GEF consacrées au Programme sur les instruments financiers autres les aides directes et contribution de ces ressources à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2021)²¹

Projet faisant appel à un instrument financier autre qu'une aide directe	Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	Appui apporté par le GEF aux projets (millions de dollars)	Cofinancements (millions de dollars)	Ressources totales (millions de dollars)
Finance verte et agriculture durable dans l'écorégion de forêts sèches de l'Équateur et du Pérou	2, 5	6,0	68,2	74,2
Fonds carbone pour les moyens de subsistance 3 (LCF3)	5, 7, 10, 15	13,4	111,0	124,4

²¹ Ces chiffres n'incluent ni les allocations pour frais versées aux Agences ni les financements pour la préparation des projets.

AGRI3 Fonds pour la protection de la forêt et l'agriculture durable en faveur des pays en développement	7, 15	13,4	146,0	159,4
Agtech pour l'inclusion et la durabilité : Fonds régional SP Ventures (Aventures II)	8	5,0	55,0	60,0
Obligation relative à la protection de la faune	12, 20	13,7	178,5	192,2
Fonds pour les titres alimentaires : un fonds pour financer des chaînes d'approvisionnement durables à grande échelle dans les marchés émergents	7	13,4	773,3 ²²	786,7
Totaux		64,9	1 332,0	1 396,9

Aide aux peuples autochtones et communautés locales pour qu'ils continuent de contribuer à la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité

41. Pendant la période sous revue, le Conseil du GEF a approuvé un projet relevant de l'Initiative de conservation inclusive, d'un montant de 25 millions de dollars. À la suite de l'approbation par le Conseil, les agents d'exécution (CI et UICN) ont lancé un appel à manifestation d'intérêt. Plus de 400 manifestations d'intérêt ont été soumises dans le cadre de ce projet, neuf sous-projets étant identifiés comme couvrant de vastes étendues de forêt tropicale ainsi que des forêts de montagne et des forêts tempérées, des zones arides et des prairies, et des écosystèmes côtiers et marins.

42. Les sous-projets des organisations ci-après ont été choisis :

a) Asie et Pacifique

- House of Ariki – îles Cook
- The Bose Vanua o Lau – Fiji
- The Indigenous Peoples' Foundation for Education and Environment (IPF) – Thaïlande
- Nepal Federation of Indigenous Nationalities (NEFIN) – Népal

b) Les Amériques

- Sotz'il – Guatemala

²²Le Fonds pour les titres alimentaires est un fonds à capital variable coté sur une bourse des valeurs au Luxembourg qui peut recevoir des investissements de façon continue à la fin de chaque trimestre. Cette structure se prête à une grande flexibilité et permet une mobilisation constante des fonds tout au long de la vie du Fonds.

- Indigenous Peoples' Federation of Madre de Dios (FENAMAD) – Pérou
- Fundacion Ambiente y Recursos Naturales (FARN) – Argentine
- Observatorio Ciudadano – Chili

c) Afrique

- Association Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en République Démocratique du Congo (ANAPAC) – RD Congo
- The Indigenous Movement for Peace Advancement and Conflict Transformation (IMPACT) – Kenya
- Ujamaa Community Resource Team (UCRT) – Tanzanie

43. Les zones administrées par ces groupes englobent 7 écosystèmes mondiaux ultrasensibles et une grande zone de nature sauvage riche en biodiversité ; 35 zones importantes pour la conservation des oiseaux ; 29 zones clés pour la biodiversité ; 4 sites du Patrimoine mondial et 5 Réserves de biosphère. Ensemble, ces sous-projets pilotés par les peuples autochtones et communautés locales renforceront leur gestion sur pas moins de 7,5 millions d'hectares de paysages terrestres, de paysages marins ou de territoires abritant une grande biodiversité et des écosystèmes irremplaçables.

44. De surcroît, le projet travaillera à l'échelle mondiale pour : aider les peuples autochtones et communautés locales à accroître et élargir leur impact en vue d'une meilleure gestion des sols, territoires, eaux et ressources naturelles et d'un accès plus grand à des mécanismes de financement publics et durables ; favoriser le passage d'actions locales à un impact mondial grâce à une mobilisation ciblée des peuples autochtones et communautés locales dans le cadre des politiques environnementales internationales et sur les plateformes internationales pertinentes ; et accroître les soutiens et promouvoir les initiatives de conservation pilotées par les peuples autochtones et communautés locales en diffusant les résultats et les acquis de l'initiative de conservation inclusive.

Programme de microfinancements

45. Au cours de la période sous revue, le GEF a approuvé des fiches d'identité de projets (FIP) en vue de l'allocation de ressources de base et de ressources au titre du STAR au Programme de microfinancements de GEF-7 pour un montant total de 173 millions de dollars. Cette phase comprend une composante sur la biodiversité représentant 63 millions de dollars des ressources du GEF, qui a mobilisé un cofinancement d'un montant égal. En outre, le GEF a approuvé sept propositions de programmes nationaux reclassés (Brésil, Costa Rica, Égypte, Inde, Kenya, Malaisie et Philippines) et un projet de moyenne envergure (Équateur) ayant des composantes dédiées à la biodiversité financées sur ressources du STAR pour un montant total

d'environ 18,8 millions de dollars des ressources du GEF et un cofinancement prévu pour ces composantes s'élevant à 29,3 millions de dollars.

46. Il est aussi important de relever que pour la plupart, les projets du programme de microfinancements visent des avantages multisectoriels et les ressources allouées à des projets multisectoriels dans le cadre du programme de microfinancements contribuent considérablement aux résultats en matière de biodiversité. Ainsi, les investissements totaux réalisés dans le programme de microfinancements sont indiqués au Tableau 4 aux fins d'information. Le programme de microfinancements est en cours dans 128 pays à travers le monde et il a apporté du soutien à plus de 26 000 projets d'initiative communautaire sur des questions liées à l'environnement mondial, tout en traitant des problèmes de subsistance et plus largement des questions de développement durable.

47. Selon le rapport de suivi annuel du Programme de microfinancements pour la période de juillet 2020 à juin 2021, le portefeuille en cours de projets de microfinancements financés par des ressources du GEF comptait 2 152 projets représentant 75,57 millions de dollars pour un cofinancement de 72,46 millions de dollars. La répartition par domaine d'intervention de tous les projets financés par le Programme de microfinancements en cours de mise en œuvre est restée largement favorable au domaine d'intervention « diversité biologique », considéré comme domaine prioritaire avec 40 % de projets, la proportion la plus forte du portefeuille mondial du programme de microfinancements.

48. Entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2021, 1 241 projets liés à la biodiversité ont été réalisés grâce au Programme de microfinancements. Ce dernier a contribué chaque année à maintenir ou à améliorer l'état de conservation d'au moins 782 espèces, et a eu une incidence positive sur 512 aires protégées et 448 aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC), couvrant une superficie totale de 55,8 millions d'hectares. En moyenne, 173 paysages terrestres et marins cibles faisaient en outre chaque année l'objet d'une conservation communautaire améliorée et d'une utilisation durable. En ce qui concerne l'utilisation durable de la biodiversité, 1 337 produits au total ont été promus dans le cadre de projets financés par le Programme de microfinancements dans l'ensemble de son portefeuille.

49. Le portefeuille du Programme de microfinancements dans le domaine d'intervention « diversité biologique » a principalement soutenu l'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées ainsi que la prise en compte systématique de la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les paysages terrestres/marins et les secteurs de production. Dans le cadre de GEF-7, le Programme de microfinancements entend poursuivre son approche intersectorielle intégrée en finançant des projets impulsés par les collectivités. Les initiatives stratégiques du Programme de microfinancements pendant GEF-7 qui visent des retombées positives dans le domaine d'intervention « diversité biologique » sont notamment les suivantes : conservation communautaire des écosystèmes et espèces menacés ; gestion durable de l'agriculture et des ressources halieutiques ; coalition locale ou mondiale pour la gestion des produits chimiques et des déchets ; et solutions urbaines durables. Ces initiatives stratégiques du Programme de microfinancements ainsi que chaque stratégie du programme national qu'il

soutient s'alignent sur les orientations de programmation générales pour GEF-7, y compris celles portant sur l'établissement de rapports sur le cadre de résultats du GEF et les indicateurs liés à la biodiversité.

50. En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi, le Programme de microfinancements continue également de collaborer avec divers autres bailleurs de fonds et de mobiliser des cofinancements au profit de la Caisse du GEF, y compris de la part des Gouvernements allemand (APAC), australien (résilience des écosystèmes) et japonais (résilience socioécologique des zones de production). Plus de 22 % des projets financés par le Programme de microfinancements sont pilotés par les populations autochtones qui y participent, notamment dans les grands domaines ci-après :

- a) la reconnaissance des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques des communautés autochtones et locales telles que traitées par le Groupe de travail de la CDB sur l'application des articles 8j (connaissances traditionnelles) et 10c (usage coutumier), y compris par le biais de partenariats avec le réseau des femmes autochtones pour la biodiversité (IWBN), à l'instar de Red de Mujeres en Amérique latine, du Pacte des populations autochtones d'Asie (AIPP) et du Grand groupe des peuples autochtones du Forum politique de haut niveau sur les ODD ;
- b) la contribution des peuples autochtones et des communautés locales aux services de pollinisation et l'application des modèles de « partage des terres » à la connectivité écologique et à la conservation des corridors, tel que recommandé par le rapport d'évaluation mondiale de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) d'avril 2019 ;
- c) la gouvernance partagée des aires protégées gérées par le gouvernement (type A et B de l'UICN), des aires protégées et/ou conservées gérées par le secteur privé (type C de l'UICN), notamment en vue de la concentration ciblée de microfinancements à l'échelle paysagère à l'intérieur et autour de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, de réserves de biosphère, de sites Ramsar, de géoparcs et d'aires protégées marines, y compris les aires marines sous régime de gestion locale ; et
- d) le rôle des aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) dans la poursuite de l'Objectif d'Aichi 11, notamment grâce à une collaboration active avec le Groupe de travail de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l'UICN sur d'« autres mesures de conservation efficaces par zone » reconnues par la décision CBD/COP/DEC/14/8 de la 14^e Conférence des Parties à la CDB tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), en guise de contribution au nouveau cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020, notamment au projet de texte de son objectif 3 visant la protection de 30 % des terres et des océans d'ici à 2030 dans le cadre de la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples.

IV. SUITES DONNÉES PAR LE GEF AUX ORIENTATIONS REÇUES DE LA 14^E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CDB

51. Lors de la 14^e Conférence des Parties, ces dernières ont donné des orientations au GEF sur différents sujets²³. Les orientations particulières sur les opérations du Fonds et sur des sujets thématiques spécifiques relatifs à la biodiversité ont été dûment prises en compte et un rapport d'avancement sur les suites données par le GEF à ces orientations est présenté dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9. Décision adoptée par la 14^e Conférence des Parties à la CDB (Décision 14/23) et réponses du GEF

Décision de la 14 ^e Conférence des Parties	Suite donnée par le GEF
<i>Accueille</i> avec satisfaction la conclusion réussie de la septième reconstitution du Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial, et <i>exprime ses remerciements</i> pour le soutien financier continu des Parties et des gouvernements en faveur de l'exécution des tâches du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 dans ses dernières années et pour leur appui à la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 dans ses deux premières années ;	N'appelle pas de réponse.
<i>Note</i> que les indications de programmation relatives à la diversité biologique pour la septième reconstitution des ressources du Fonds d'affectation spéciale reflètent les orientations adoptées par la Conférence des Parties à sa treizième réunion, qui comprennent les orientations consolidées au mécanisme de financement et le cadre quadriennal des priorités de programme (juillet 2018 à juin 2022), ainsi que de plus amples directives ²⁴ ;	N'appelle pas de réponse.
<i>Se félicite</i> du processus entrepris par le Fonds pour l'environnement mondial pour analyser et améliorer ses garanties environnementales et sociales et les systèmes correspondants de ses agences, ainsi que ses orientations visant à intégrer la question du genre dans sa nouvelle stratégie de mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes, en notant que les résultats seront applicables à tous les projets financés par le Fonds, et <i>invite</i> le Fonds à informer la	Le Conseil du GEF a approuvé la Politique actualisée sur les normes environnementales et sociales en décembre 2018 ²⁵ . La politique actualisée est conforme pour l'essentiel aux lignes directrices facultatives. Le Secrétariat facilite actuellement un processus d'examen de l'application par les Agences des normes minimales contenues dans la politique actualisée. Conformément à la décision prise

²³ Voir la décision XIV/23.

²⁴ Voir la décision XIII/21.

²⁵ GEF, 2018, [Politique actualisée sur les normes environnementales et sociales](#), GEF/C.55/07/Rev.01.

Décision de la 14 ^e Conférence des Parties	Suite donnée par le GEF
Conférence des Parties de la manière dont il prend en compte les lignes directrices facultatives de la Convention sur les garanties dans les mécanismes de financement de la diversité biologique dans cet important processus ;	par le Conseil à sa 57 ^e réunion, les Agences continuent de rendre compte au Secrétariat, avant chaque réunion du Conseil, de l'avancement de la mise en œuvre des mesures prévues dans leurs plans d'action jusqu'à ce qu'elles soient totalement conformes. Le Secrétariat du GEF informe le Conseil de l'avancement de la mise en œuvre par les Agences de leurs plans d'action lors des réunions ultérieures du Conseil. Au 31 décembre 2021, 13 Agences du GEF ont été jugées conformes tandis que 5 progressent dans la mise en œuvre de leurs plans d'action pour être conformes ²⁶ .
<i>Prend note</i> de l'examen et de la mise à jour en cours de la politique du Fonds pour l'environnement mondial sur les sauvegardes et les règles d'engagement avec les peuples autochtones par rapport aux critères de bonnes pratiques ;	Le Conseil du GEF a approuvé la Politique actualisée sur les normes environnementales et sociales en décembre 2018 ²⁷ . La politique actualisée s'aligne sur les meilleures pratiques internationales, notamment en ce qui concerne la collaboration avec les peuples autochtones et l'application du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause (CPLC).
<i>Invite</i> le Fonds pour l'environnement mondial à maintenir, de manière efficace, son appui des activités de mise en œuvre nationales dans le cadre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, afin de permettre aux Parties d'accroître leurs progrès en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi d'ici 2020 ;	Le GEF continue de soutenir les projets impulsés par les pays dans le cadre de GEF-7 en vue de mettre en œuvre le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 conformément aux orientations programmatiques et à la stratégie adoptée dans le domaine de la biodiversité pour GEF-7.
<i>Invite</i> le Fonds pour l'environnement mondial, en accord avec les orientations consolidées contenues à la décision XIII/21, à continuer de fournir à toutes les Parties admissibles un appui pour le renforcement des capacités -: a) Sur les questions identifiées par les Parties pour faciliter la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques	Le GEF continue de soutenir des projets impulsés par les pays qui visent à renforcer les capacités d'application des Protocoles de Nagoya et de Cartagena pendant GEF-7, comme décrit dans la stratégie du GEF pour la biodiversité, y compris le Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages, compte tenu de l'utilisation actuelle du portail hébergé par le Secrétariat de la CDB.

²⁶ GEF, 2021, [Progress Report Agencies Compliance](#), GEF/C.61/Inf 10.

²⁷ Ibid.

Décision de la 14 ^e Conférence des Parties	Suite donnée par le GEF
biotechnologiques et du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages, y compris les projets de coopération régionale, dans le but de faciliter le partage des expériences et des enseignements tirés, et de tirer profit des synergies qui en découlent ; b) Sur l'utilisation du Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages, sur la base des expériences et des enseignements tirés du projet sur le renforcement continu des capacités pour une participation efficace au Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques et en utilisant les ressources du domaine d'intervention de la biodiversité ;	
<i>Invite</i> le Fonds pour l'environnement mondial à continuer de dégager des fonds afin de soutenir les Parties admissibles dans l'application du Protocole de Cartagena, en particulier : a) Aider les Parties admissibles qui ne l'ont pas encore fait, à adopter toutes les mesures nécessaires pour appliquer le Protocole ; b) Aider les Parties admissibles à respecter leurs engagements d'établissement de rapports au titre du Protocole, y compris l'élaboration et présentation de leurs quatrièmes rapports nationaux au titre du Protocole ; c) Aider les Parties à mettre en œuvre des plans d'action sur le respect des obligations et la réalisation du respect des obligations en vertu du Protocole ;	Le GEF continue de soutenir les projets impulsés par les pays dans le cadre de GEF-7 en vue de l'application du Protocole de Cartagena, comme prévu dans la stratégie sur la biodiversité pour GEF-7, y compris les quatrièmes rapports nationaux. Deux projets ont permis au GEF d'aider 99 pays à produire un Quatrième rapport national sur les risques biotechnologiques en vertu du Protocole de Cartagena. Une proposition régionale englobant trois pays et un projet national ont été soumis pendant la période sous revue.
<i>Invite</i> le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres organismes de financement pertinents à libérer des fonds pour des projets régionaux en appui à la mise en œuvre du Protocole de Cartagena, y compris des projets destinés à renforcer des capacités scientifiques qui appuieraient les mesures prises par les pays pour détecter et identifier des organismes vivants modifiés, et en particulier qui pourraient promouvoir le partage d'expériences et des enseignements tirés Nord-Sud et Sud-Sud ;	Le GEF continue de soutenir les projets impulsés par les pays dans le cadre de GEF-7 en vue de l'application du Protocole de Cartagena, comme décrit dans la stratégie en matière de biodiversité pour GEF-7. Une proposition régionale englobant trois pays et un projet national ont été soumis pendant la période sous revue.
<i>Exprime sa satisfaction</i> concernant le soutien financier accordé par le Fonds pour l'environnement mondial à plusieurs Parties admissibles afin d'appuyer	N'appelle pas de réponse.

Décision de la 14 ^e Conférence des Parties	Suite donnée par le GEF
la préparation de leurs rapports nationaux provisoires sur la mise en œuvre de leurs obligations en vertu du Protocole de Nagoya, et prend note de l'importance de rendre le soutien financier disponible à point nommé afin de soutenir l'établissement et la présentation des rapports nationaux avant la date limite ;	
<i>Invite</i> le Fonds pour l'environnement mondial à continuer de soutenir les Parties admissibles dans leur application du Protocole de Nagoya, y compris l'adoption des mesures législatives, administratives et de politique générale sur l'accès et le partage des avantages et de modalités institutionnelles connexes, et à dégager des fonds à cet effet ;	Le GEF continue de soutenir les projets impulsés par les pays dans le cadre de GEF-7 pour l'application du Protocole de Nagoya, comme décrit dans la stratégie en matière de biodiversité pour GEF-7. Au cours de la période sous revue, l'institution a approuvé huit projets nationaux (Cameroun, Gambie, Jamaïque, Madagascar, Niger, Panama, Soudan du Sud, Venezuela) destinés à renforcer les capacités techniques, juridiques et institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Il a investi 12,2 millions de dollars et mobilisé 60,9 millions de dollars de cofinancement.
<i>Considère</i> que le sixième bilan global du Fonds pour l'environnement mondial réalisé par le Bureau indépendant d'évaluation du Fonds et achevé en décembre 2017 constitue une bonne base pour le cinquième examen de l'efficacité du mécanisme de financement, tout comme les communications y afférentes reçues des Parties, et <i>invite</i> le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial à prendre les mesures suivantes afin d'améliorer davantage l'efficacité du mécanisme de financement : a) Continuer à améliorer la conception, la gestion et l'efficacité des programmes intégrés pilotes de la sixième reconstitution, des programmes à impact de la septième reconstitution, des autres démarches programmatiques et projets plurisectoriels afin de lutter contre les moteurs de la dégradation de l'environnement ; b) Promouvoir la sensibilisation aux processus existants relevant du Commissaire au règlement des différends comme moyen de régler les plaintes liées au fonctionnement du mécanisme de financement ;	Dans le cadre de son soutien continu à la mise en œuvre des Programmes intégrés pilotes de GEF-6 et à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes à impact de GEF-7 et d'autres programmes-cadres, le Fonds reste déterminé à améliorer la performance de tous les éléments de conception, de gestion et de mise en œuvre. Il continue de sensibiliser les pays pouvant prétendre à ses financements aux processus et procédures relevant de la responsabilité du Commissaire au règlement des différends. Le GEF reste déterminé à assurer la durabilité de tous ses projets et programmes, et en particulier son soutien au financement durable des systèmes d'aires protégées, qui reste un domaine d'investissement prioritaire dans la stratégie pour la biodiversité pendant GEF-7.

Décision de la 14 ^e Conférence des Parties	Suite donnée par le GEF
c) Améliorer davantage la durabilité des projets et programmes financés, dont le financement durable des aires protégées ; d) Continuer à améliorer l'efficacité et la responsabilité du partenariat du Fonds pour l'environnement mondial ; e) Inclure l'information suivante dans son rapport à la quinzième réunion de la Conférence des Parties : (i) Progrès accomplis dans l'application de la nouvelle politique de cofinancement ; (ii) Efficacité du réseau d'agences du Fonds pour l'environnement mondial ;	L'institution continue d'améliorer l'efficacité et l'éthique de responsabilité de son réseau en utilisant les mécanismes de responsabilisation et de gestion en place. La section III du présent rapport résume : a) les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la nouvelle politique de cofinancement ; - et b) la performance du réseau d'Agences du GEF.
<i>Encourage</i> la Secrétaire exécutive à collaborer étroitement avec le Fonds pour l'environnement mondial lors de la transition au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ;	Depuis la 14^e Conférence des Parties, le GEF collabore activement avec les instances de la CDB à la transition vers le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et il entend poursuivre cette collaboration. Le personnel du Secrétariat du GEF a participé à la Consultation régionale sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 pour l'Asie Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes, partageant son expérience en matière d'appui à la mise en œuvre de la CDB. Il a aussi assisté à toutes les réunions du Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, de même qu'à la 24^e réunion de l'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et à la 3^e réunion de l'organe subsidiaire chargé de la mise en œuvre. Le Secrétariat exécutif a pris part aux 57^e (décembre 2019), 59^e (décembre 2020), 60^e (juin 2021) et 61^e (décembre 2021) réunions du Conseil du GEF et présenté un aperçu des discussions sur le cadre pour l'après-2020. Lors de la 57^e réunion du Conseil du GEF, l'un des coprésidents du Groupe de travail à

Décision de la 14 ^e Conférence des Parties	Suite donnée par le GEF
	composition non limitée a aussi brièvement présenté les progrès à date du Groupe dans l'élaboration de l'avant-projet du Cadre mondial de la biodiversité. Le Secrétariat de la CDB a été consulté au sujet de la huitième reconstitution des ressources du GEF dès le début du processus, à travers sa participation aux Groupes consultatifs techniques et à l'examen de la version préliminaire des orientations programmatiques. Le Secrétariat du GEF communique et collabore en permanence avec le Secrétariat de la CDB et la Secrétaire exécutive dans le cadre de ce processus.

V. MISE EN ŒUVRE DU PORTEFEUILLE

52. Plusieurs révisions stratégiques et opérationnelles ont été effectuées durant GEF-7 pour accompagner et renforcer davantage l'élaboration et l'exécution des projets. Les principaux éléments de ces changements sont récapitulés ci-dessous. Les informations sur leur peaufinage dans le cadre de GEF-8 connues au moment de la préparation et la soumission du présent rapport sont également fournies.

Renforcement des capacités nationales

53. Pendant GEF-7, le programme d'aide aux pays a renforcé les capacités et le leadership nationaux dans l'utilisation des ressources du GEF, notamment par le biais d'ateliers de dialogue national ainsi que d'ateliers de coordination élargie rassemblant plusieurs pays et acteurs concernés.

54. Chaque délégation ayant participé aux ateliers de coordination élargie comprenait les points focaux aux niveaux politique et technique pour le GEF, les points focaux nationaux des Accords multilatéraux sur l'environnement auxquels le GEF sert de mécanisme financier, notamment la CDB, et les représentants des OSC et du secteur privé.

55. La stratégie de GEF-8 contient une stratégie globale de collaboration avec les pays qui a pour objet de maximiser l'impact de l'emploi des ressources du GEF en accompagnant les pays dans leurs contributions à l'amélioration de l'état environnemental de la planète.

Processus d'examen des projets

56. Pendant GEF-7, il s'écoulait en moyenne un mois et demi entre la soumission de la FIP (phase de conception du projet) et la validation de la directrice générale, autant pour les projets de grande envergure que pour les projets de moyenne envergure. La directrice générale approuvait directement les projets de moyenne envergure tandis que le Conseil approuvait ceux de grande envergure.

57. Simplifié durant GEF-7 par la création d'un portail en ligne, le processus est transparent, les informations étant publiées sur le site web du GEF où les pays, les agences et les secrétariats des différentes conventions peuvent poster leurs observations. Après la soumission de la FIP, il faut en moyenne quatre mois et demi au Secrétariat et aux Agences pour déclarer les projets dont les FIP ont été approuvées prêts pour l'exécution (agrément de la directrice générale).

58. Un examen exhaustif des modèles de programme et projet pour GEF-8 est en cours, en collaboration avec le Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP) et les Agences du GEF, en vue de simplifier davantage l'examen des projets et programmes et améliorer la qualité ainsi que la pertinence des informations requises pour les projets.

Renforcement d'un ensemble cohérent de politiques du GEF

59. En 2018 durant GEF-7, le Conseil du GEF a adopté des politiques visant à garantir une forte mobilisation des acteurs concernés, l'accent sur l'égalité des sexes et la participation du secteur privé afin d'améliorer la réalisation d'effets positifs pour l'environnement mondial. Un ensemble cohérent de politiques, de systèmes et de mécanismes de suivi sous-tend l'objectif de production de résultats environnementaux de qualité, à temps. Les mesures d'efficacité fixées en 2018 forment la pierre angulaire de cette approche. Elles privilégient notamment le renforcement de la vitesse opérationnelle, de l'optimisation des ressources et de l'efficacité.

Accompagnement des pays pour qu'ils allouent les ressources de GEF-7 dans le contexte de la COVID-19

60. Des projets de GEF-7 sont d'ores et déjà mis en œuvre sur le terrain, 354 projets ayant reçu l'aval à cet effet. Il y a lieu de remarquer que les ressources de GEF-7 ont été engagées très rapidement dans un contexte marqué par la pandémie et la restriction des déplacements.

61. Depuis 2020, tous les projets examinés et approuvés par le Conseil comportent une évaluation des effets potentiels de la COVID-19 sur la mise en œuvre ainsi que des contributions éventuelles des investissements du GEF aux plans de reprise bleue et verte élaborés par les pays.

62. Le taux de décaissement des investissements du GEF reste élevé, à 20 % durant l'exercice 21. En moyenne, les projets sont capables de décaisser entièrement les ressources en l'espace d'environ cinq ans.

Amélioration de la transparence et de la responsabilité

63. Plusieurs mesures ont été appliquées pendant GEF-7 pour améliorer la transparence et la responsabilité en ce qui concerne l'emploi et la mise en œuvre des ressources du GEF. Des fiches sont mises à la disposition des pays pour leur permettre de suivre l'emploi et la mise en œuvre des ressources.

64. La fiche de performance institutionnelle du GEF, dont s'inspire une partie du rapport que le Fonds présente à la Conférence des Parties, sert de mécanisme de redevabilité afin de garantir que les ressources de la phase en cours des opérations du GEF sont utilisées de manière appropriée et efficace dans les régions et les groupes de pays. En outre, le rapport de suivi annuel suit l'exécution et la qualité du portefeuille de projets en cours, au moyen d'indicateurs dans la fiche de performance du portefeuille. Le GEF a continué à rendre compte en toute transparence de l'avancement des projets par des publications régulières sur la norme de l'initiative internationale pour la transparence de l'aide([International Aid Transparency Initiative](#)).

Réalisation des objectifs de développement des projets et évolution de la mise en œuvre

65. Cette section décrit l'évolution du portefeuille de 385 projets en cours relatifs à la biodiversité, dont les financements étaient évalués à 2,15 milliards de dollars à la fin de l'exercice 21. L'ensemble de ce portefeuille a bénéficié de 1,26 milliard de dollars d'investissements au titre du domaine d'intervention « diversité biologique », dont 621 millions de dollars ont servi à financer exclusivement des projets portant sur la biodiversité, le reste étant utilisé pour des projets multisectoriels. Cette section décrit aussi brièvement le volume et la répartition des cofinancements.

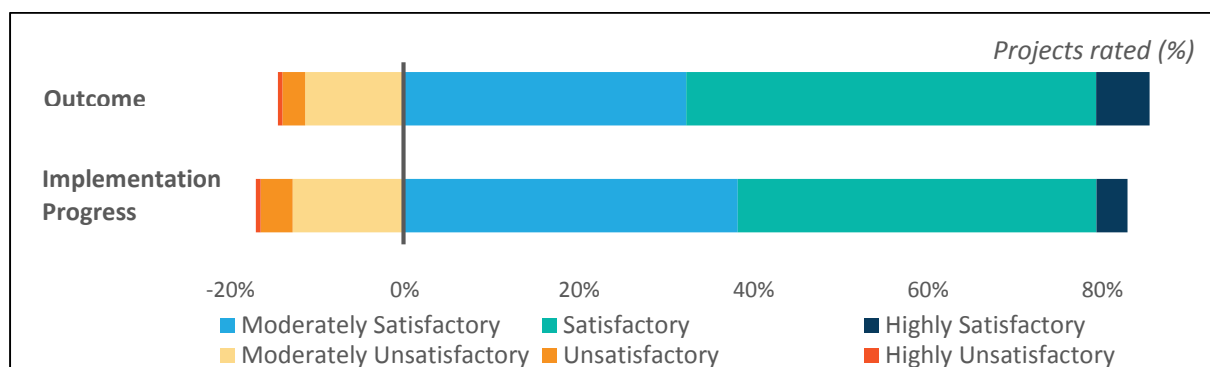
66. Chaque année, les Agences évaluent elles-mêmes dans les rapports d'exécution des projets (PIR) la réalisation des objectifs de développement des projets et les progrès accomplis

dans la mise en œuvre, conformément à la politique de suivi du GEF. Bien qu'elles suivent la politique du GEF, les Agences appliquent leurs propres normes et lignes directrices pour évaluer les projets^{28 29}.

67. Les informations présentées sont tirées du portefeuille de projets en cours d'exécution financés par les ressources de la Caisse du GEF durant l'exercice 21, soit 866 projets. Ce portefeuille est composé de projets dont la mise en œuvre est en cours.

68. La performance des opérations du GEF dans tous les domaines d'intervention est présentée à la figure 1 ci-dessous. Il en ressort que l'évolution de la mise en œuvre de 83 % des projets a été jugée satisfaisante pour l'exercice 21, au même niveau que les 84 % de l'exercice précédent. Par ailleurs, 85 % des projets ont été jugés susceptibles d'atteindre leur objectif de développement.

Figure 1. Répartition des notes des résultats et de l'évolution de l'exécution des projets du GEF en cours de mise en œuvre dans tous les domaines d'intervention au 30 juin 2021

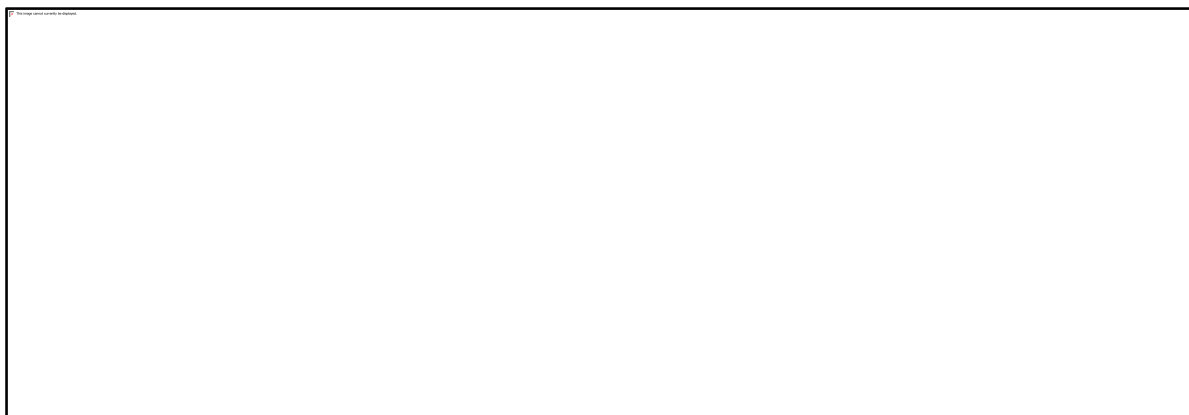


69. Dans ce contexte, quatre-vingt-six pour cent (86 %) des projets du portefeuille relatif à la biodiversité en cours de mise en œuvre ont été jugés satisfaisants quant à leur état d'avancement, tandis que 87 % ont été jugés susceptibles d'atteindre leur objectif de développement. De plus, 82 % des projets multisectoriels, qui souvent utilisent les ressources allouées à la biodiversité, ont été jugés satisfaisants quant à leur état d'avancement, tandis que 86 % étaient jugés susceptibles d'atteindre leur objectif de développement.

²⁸ GEF, 2019, [GEF Policy on Monitoring](#), document du Conseil GEF/C.56/03/Rev.01.

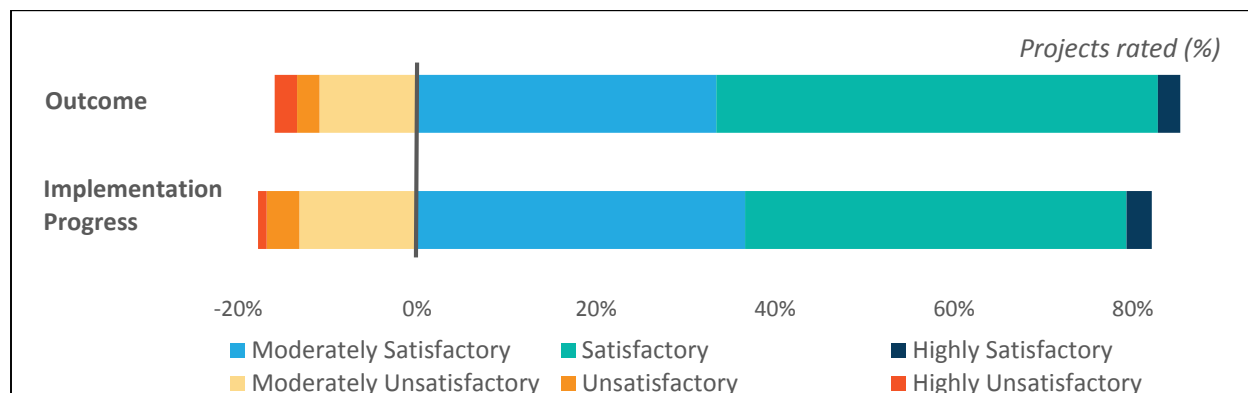
²⁹ GEF, 2021, [Results Based Management-Evaluations of the Agency Self Evaluation Systems and the GEF Portal](#), document du Conseil, GEF/E/C.60/07.

Figure 2. Projets jugés satisfaisants par domaine d'intervention au 30 juin 2021



70. Sur l'ensemble des projets du domaine d'intervention « diversité biologique » et de projets multisectoriels utilisant les ressources allouées à la biodiversité, 82 % ont été jugés satisfaisants quant à leur état d'avancement, tandis que 85 % étaient jugés susceptibles d'atteindre leur objectif de développement. La figure 3 présente la répartition des notes.

Figure 3. Notation des projets portant sur la biodiversité et des projets multisectoriels utilisant les ressources affectées à la biodiversité au 30 juin 2021



Accroissement des cofinancements sur l'ensemble du portefeuille au 30 juin 2021

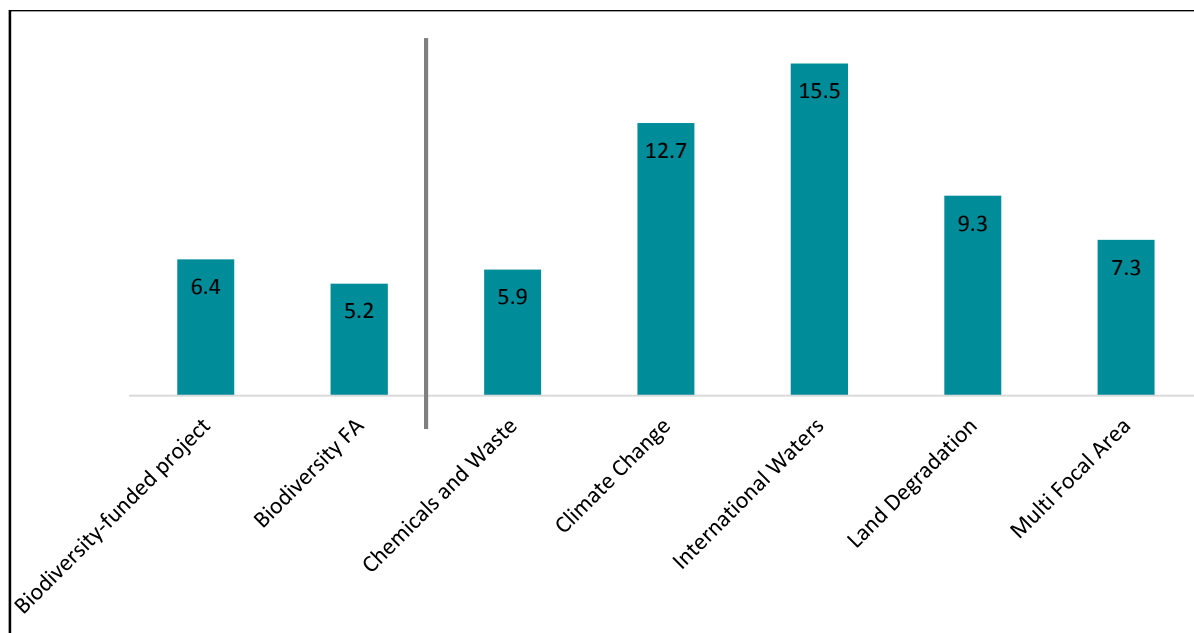
71. Le cofinancement contribue à l'efficacité, à l'impact et à la durabilité des projets et programmes du GEF, notamment en permettant à l'institution d'améliorer l'état environnemental de la planète à plus long terme et à plus grande échelle, et en renforçant les partenariats. Les projets du GEF en cours d'exécution au 30 juin 2021 ont atteint en moyenne un ratio de cofinancement de 8,6 pour 1, soit 8,6 dollars de cofinancement mobilisés pour chaque dollar investi par le Fonds.

72. Certains domaines d'intervention attirent davantage de cofinancements. C'est le cas du « changement climatique » et des « eaux internationales » qui ont enregistré des ratios de 12,7:1 et 15,5:1 respectivement. En ce qui concerne la biodiversité, il convient de faire remarquer que les investissements relatifs à la biodiversité dans le cadre de projets multisectoriels obtiennent des niveaux de cofinancement plus importants que les projets financés exclusivement sur les ressources allouées au domaine d'intervention « diversité biologique ». La figure 4 montre que les projets financés uniquement sur les ressources allouées à la biodiversité ont un ratio de cofinancement de 5,2:1, contre 6,4:1 pour tout projet utilisant ne serait-ce qu'en partie les ressources allouées à la biodiversité. Par conséquent, comme le révèle le tableau 4, les projets multisectoriels et les projets relevant des programmes à impact ont réussi à mobiliser davantage de ressources pour la mise en œuvre de la CDB.

73. Le GEF continue à mobiliser des financements de toutes les sources pour atteindre les objectifs de ses projets et programmes. L'objectif de cofinancement de GEF-7, qui était de mobiliser sept dollars pour « chaque dollar investi par le GEF » a été dépassé, pour atteindre un ratio de 7,9:1. Le ratio des investissements mobilisés s'est lui aussi accru, pour se situer

désormais à 6,4 dollars pour chaque dollar investi par le Fonds, dépassant la cible de 5:1 fixée pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé ne faisant partie ni des petits États insulaires en développement ni des Pays les moins avancés.

Figure 4. Ratio de cofinancement par domaine d'intervention pour le portefeuille de projets en cours (exercice 21)^{30 31}



³⁰ Il s'agit des projets en cours d'exécution à la fin de l'exercice 21, qui correspond au 30 juin 2021. Les projets ayant soumis des évaluations finale au cours de l'exercice font aussi partie des projets en cours, après quoi ils sortent de cette catégorie.

³¹ Les projets financés sur les ressources allouées à la biodiversité englobent les projets relevant exclusivement du domaine d'intervention « diversité biologique » et les projets multisectoriels utilisant les ressources allouées au domaine d'intervention « diversité biologique ».

VI. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉSULTATS ET CIBLES INSTITUTIONNELS À ATTEINDRE PENDANT GEF-7

74. Une série de cibles à atteindre par le GEF a été convenue dans le cadre de l'Accord de reconstitution des ressources de GEF-7³². Le cycle de GEF-7 a vu l'introduction d'un cadre de résultats amélioré comprenant onze indicateurs de base couvrant les cinq domaines d'intervention. Au total, 7 des indicateurs de base correspondent aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Il s'agit des indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8 comme présenté à la figure 5 ci-dessous. Les indicateurs de base, ainsi que les sous-indicateurs et méthodes connexes, améliorent sensiblement la capacité du GEF à faire ressortir les résultats et à les suivre, les analyser et en rendre compte. Parallèlement, en remplaçant les outils de suivi et cadres de résultats propres à chaque domaine d'intervention, les indicateurs de base permettent une simplification substantielle de l'architecture des résultats du GEF et réduisent considérablement la charge du travail de suivi et de présentation des résultats au niveau des projets et des programmes.

75. La figure 5 ci-après présente les cibles cumulées indiquées dans les notes conceptuelles des projets (fiche d'identité de projet - FIP) et programmes approuvés par le Conseil du GEF entre le 1^{er} juillet 2018 et le 31 décembre 2021 en rapport avec la CDB et le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020. Les cibles cumulées représentent les principaux résultats attendus de ces projets au moment de leur conceptualisation initiale. La figure présente en outre la contribution relative des Programmes à impact aux réalisations visées.

76. Les cibles pour GEF-7 ont été fixées en s'inspirant de l'évolution générale des priorités nationales et des résultats des projets. Pendant GEF-7, les pays ont décidé de consacrer désormais une part plus importante de leur allocation à la restauration des écosystèmes, au soutien aux aires marines protégées et à la prise en compte systématique de la biodiversité dans l'habitat marin. Les cibles correspondantes ont par conséquent été atteintes à plus de 100 % (indicateurs de base 2,3 et 5), alors que les autres cibles concernant le milieu terrestre ne l'ont pas encore été (indicateurs de base 1 et 4). Les activités de restauration s'avérant plus coûteuses à l'hectare que les interventions habituelles associées aux indicateurs de base 1 et 4, la décision collective des pays de mener des activités de restauration peut se traduire par une réduction des ressources programmées pour la « gestion améliorée » et des « pratiques améliorées ». De façon logique, une performance très positive de l'indicateur de base 3 peut automatiquement entraîner une mauvaise performance très marquée des indicateurs 1 et 4.

77. Comme indiqué plus haut, les cibles des principaux indicateurs ont d'ores et déjà été dépassées. C'est le cas par exemple en ce qui concerne les aires marines protégées, dont plus de 1,300 milliard d'hectares devraient être protégés ou placés sous régime de gestion durable, contre une cible de 8 millions d'hectares. Entretemps, un peu plus de la moitié de la cible pour les zones terrestres avait été atteinte en décembre 2021.

³² GEF, 2018, [Updated Results Architecture for GEF-7](#), document du Conseil GEF/C.54/11/Rev.02.

78. Si l'on considère toutefois les projets au titre de GEF-7 déjà soumis à l'agrément de la directrice générale, la cible de 200 millions d'hectares pour les aires protégées terrestres a été atteinte aux deux tiers (133 millions d'hectares), alors même que plusieurs projets, encore en cours de conception, n'ont pas été soumis à l'agrément de la directrice générale. Ce rapport d'étape montre que lors des phases de préparation plus poussées, les projets relèvent leur niveau d'ambition comme en témoignent les résultats. Une fois que tous les projets auront reçu l'agrément de la directrice générale, le GEF sera probablement près d'atteindre tous les objectifs de préservation de la biodiversité au titre de GEF-7.

Figure 5. Évolution vers les indicateurs de base de GEF-7 au 31 décembre 2021³³

³³ GEF, 2021, [GEF 2021 Corporate Scorecard](#), GEF/C.61/Inf.04



79. Comme cela a été présenté dans les orientations programmatiques et le cadre de résultats pour GEF-7, les Programmes à impact produisent des résultats sur les indicateurs 1 (aires protégées terrestres), 3 (superficie des terres restaurées), 4 (paysages soumis à des pratiques améliorées) et 6 (émissions de gaz à effet de serre réduites).

80. À ce jour, la contribution de tous les Programmes à impact à ces quatre indicateurs de base varie de 21 % à près de 70 % de l'ensemble des cibles de GEF-7 (figure 5), alors que le total des ressources du STAR programmées pour ces programmes ne représente que 23 % des allocations cibles du STAR pour GEF-7.

VII. RÉSULTATS PROVENANT DU BUREAU INDÉPENDANT D'ÉVALUATION DU GEF

81. Au cours de la période sous revue, le Bureau indépendant d'évaluation du GEF (Bureau de l'évaluation) a réalisé six évaluations et examens thématiques ainsi que le septième bilan global du GEF qui sont pertinents pour le domaine d'intervention « diversité biologique ». Les principaux messages qui se dégagent de ces évaluations sont résumés ci-dessous. Ces informations ont été fournies par le Bureau indépendant d'évaluation du GEF.

Évaluation de l'appui du GEF à la prise en compte systématique de la biodiversité³⁴

82. L'évaluation visait à apprécier la performance et l'efficacité globales des interventions du GEF en lien avec la prise en compte systématique de la biodiversité, en s'appuyant sur le portefeuille de 471 projets et sur les études de cas de trois pays (Afrique du Sud, Colombie et Inde), et en se basant sur les expériences acquises de GEF-3 jusqu'à GEF-6.

83. Au moment de l'évaluation, le portefeuille de projets consacrés à la prise en compte systématique de la biodiversité comprenait 471 opérations totalisant 2,34 milliards de dollars de financement du GEF et 12,73 milliards de dollars de cofinancement. Il est ressorti de l'évaluation que le portefeuille de projets portant sur la prise en compte systématique de la biodiversité avait considérablement augmenté au cours de GEF-6 par rapport aux périodes de reconstitution précédentes, représentant 51 % des projets et 55 % des financements. Il a aussi été noté que les projets sur la prise en compte systématique de la diversité biologique représentaient le portefeuille le plus important du GEF, dépassant en volume le portefeuille de projets consacrés aux aires protégées et aux systèmes d'aires protégées pendant GEF-6.

84. L'analyse du portefeuille dans le cadre de l'évaluation a indiqué que la répartition régionale de l'appui à la prise en compte systématique de la biodiversité cadrait généralement avec la répartition géographique de la biodiversité d'importance mondiale. Au fil des différents cycles de reconstitution, l'appui du GEF à la prise en compte systématique de la biodiversité s'est concentré de manière appropriée sur les régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes, suivies de l'Afrique. De surcroît, près des trois quarts des interventions en matière de prise en compte systématique de la diversité biologique visent à encourager l'inclusion d'activités respectueuses de la biodiversité dans les pratiques de production, et plus de la moitié des projets ayant des objectifs de prise en compte de la biodiversité sont mis en œuvre dans les secteurs forestier et agricole.

85. Les projets de prise en compte systématique de la biodiversité financés par le GEF sont explicitement conçus pour répondre aux menaces reconnues qui pèsent sur la biodiversité afin d'en atténuer les effets sur la biodiversité d'importance mondiale. Les projets ont poursuivi cet objectif en appliquant diverses approches englobant notamment l'extension des pratiques de gestion des paysages, l'agroforesterie et les systèmes de production durables, et la connectivité

³⁴ GEF, 2018, [Evaluation of GEF's Support to Biodiversity Mainstreaming](#), GEF/ME/C.55/Inf.02.

biologique reliant les forêts vulnérables aux aires protégées. Les stratégies de mise en œuvre étaient intégratives et à plusieurs niveaux.

86. L'évaluation a indiqué que les projets valident le modèle de théorie du changement du GEF pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans des contextes divers. Ce modèle est visible dans l'évolution de la programmation au fil des cycles successifs de reconstitution des ressources et reconnaît le processus dynamique et non linéaire de la prise en compte systématique. Toutefois, il est indispensable d'appliquer plus systématiquement la théorie du changement lors de la mise en œuvre des projets.

87. L'évaluation relève en outre la pertinence du portefeuille de projets du GEF portant sur la prise en compte systématique de la biodiversité et le rôle important du Fonds dans la mise en œuvre du mandat de la Convention sur la diversité biologique et ses États membres. L'appui du GEF a été décisif pour la refonte des politiques nationales et des cadres de planification qui promeuvent les considérations liées à la biodiversité dans tous les secteurs et territoires. S'agissant des performances, les projets du GEF ont réussi à élever³⁵ la conservation de la biodiversité au niveau des secteurs, des institutions, des politiques et des territoires abritant une biodiversité d'importance mondiale, qui étaient ciblés. Le rapport a également souligné comment une cohorte plus petite de projets et de partenaires nationaux réussissait à accélérer³⁶ la prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs, les institutions et les territoires. Les processus de prise en compte systématique de la biodiversité s'amplifient et progressent et ont commencé à agir aux niveaux systémiques.

88. Les caractéristiques positives qui ont facilité la prise en compte systématique de la biodiversité sont les suivantes : l'existence de conditions préalables, notamment de cadres stratégiques et réglementaires bien élaborés en matière de conservation de la biodiversité, des institutions et des compétences en recherche scientifique reconnues et fiables, et des contextes politiques favorables. Les progrès réalisés dans la prise en compte systématique de la biodiversité ont été directement influencés par des facteurs intermédiaires qui étaient à la fois directement liés à l'exécution du projet – efficacité, génération des produits en temps opportun, suivi et gestion adaptative — et extérieurs au contexte immédiat du projet – capacités nationales et engagement institutionnel, cycles de gouvernance et conditions politiques et cadre des politiques.

89. Le portefeuille de projets consacrés à la prise en compte systématique de la biodiversité financés par le GEF a apporté un plus sur le plan juridique, réglementaire, socioéconomique et

³⁵ L'élévation, processus par lequel le secteur de la conservation travaille plus efficacement avec les secteurs économiques et la biodiversité est prise en compte par un éventail plus large de secteurs, d'institutions et d'acteurs. Pour de plus amples informations, voir le [Rapport d'évaluation n° 134](#) du Bureau indépendant d'évaluation du GEF.

³⁶ La transformation, processus par lequel la conservation évolue pour passer des aires protégées au paysage plus large, reflétant les changements dans la perception de la préservation de la biodiversité telle qu'elle s'applique à la société ; pour de plus amples informations, voir le [Rapport d'évaluation n° 134](#) du Bureau indépendant d'évaluation du GEF.

en matière de gouvernance, qui va au-delà des avantages liés aux surcoûts. Ces avantages incluent des approches innovantes reposant sur des partenariats multipartites entre organisations communautaires et institutions de recherche régionales, plateformes de mobilisation et de sensibilisation, et autorités environnementales nationales. Cependant, l'évaluation a également relevé les difficultés à rendre compte des résultats annexes, telles que les effets socioéconomiques et environnementaux découlant de l'appui du GEF.

90. L'évaluation souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur les indicateurs quantitatifs, en particulier pour ce qui est des résultats et des effets. Elle a fait observer que les indicateurs et sous-indicateurs de base de GEF-7 sont appropriés, mais ne suffisent pas pour rendre compte des avantages socioéconomiques, des flux financiers et des réformes politiques et réglementaires menées sous l'impulsion des interventions du GEF.

91. L'évaluation a formulé trois grandes recommandations pour le Fonds, à savoir : 1) concevoir des interventions portant sur la prise en compte systématique de la diversité biologique dans une perspective à plus long terme et prévoir une enveloppe de ressources pour assurer la durabilité ; 2) améliorer et renforcer la conception et la mise en œuvre du suivi-évaluation afin de faire ressortir les résultats environnementaux, socioéconomiques, financiers, politiques et réglementaires permettant d'évaluer la performance, les retombées positives et les arbitrages et aux fins de gestion adaptative ; et 3) le GEF devrait continuer à utiliser son pouvoir de mobilisation pour améliorer le processus de conception et d'élaboration des politiques et renforcer la collaboration interministérielle et intersectorielle pour la prise en compte systématique de la diversité biologique.

Évaluation de l'appui du GEF à l'intensification de l'impact des projets³⁷

92. Cette évaluation visait à mieux cerner les processus par lesquels les projets étaient transposés à une plus grande échelle et les conditions dans lesquelles cela se faisait, pour en tirer les enseignements. L'évaluation a recueilli des données probantes sur les expériences antérieures du GEF à cet égard. Elle a analysé 60 cas au total en se basant sur des informations plus ou moins quantitatives et qualitatives. Des visites de projets clos financés par le GEF ont été effectuées dans trois pays : Costa Rica, Macédoine et Maurice.

93. Dans le domaine d'intervention « diversité biologique », l'évaluation a constaté que les résultats environnementaux standardisés étaient jusqu'à 74,5 fois plus élevés au stade de la transposition à grande échelle qu'en phase d'expérimentation. Le rapport a noté en outre que tous les cas liés à la biodiversité visaient à accroître la préservation de la biodiversité par des interventions de différentes natures.

94. L'évaluation a révélé que la durée moyenne de l'appui du GEF était de dix ans, certains résultats de la transposition à grande échelle étant atteints en 3,5 ans et d'autres en 18 ans. Dans d'autres cas examinés par l'évaluation, l'appui du GEF avait duré au moins 25 ans, des cibles plus élevées étant fixées en ce qui concerne l'échelle des résultats et la zone

³⁷ GEF, 2019, [Evaluation of GEF Support to Scaling up Impact](#), GEF/ME/C.56/Inf.03/Rev.01.

géographique. L'évaluation a montré qu'il fallait environ 10 à 15 ans d'efforts soutenus pour réussir une transposition à grande échelle, comme l'ont confirmé les nombreuses expériences documentées et les entretiens avec les acteurs concernés.

Évaluation stratégique plurinationale (SCCE) : petits États insulaires en développement (PEID)³⁸

95. L'évaluation poursuivait deux objectifs stratégiques : i) mesurer la pertinence et la performance de l'appui du GEF destiné à s'attaquer aux principaux problèmes environnementaux que connaissent les PEID du point de vue des pays ii) permettre de mieux comprendre les facteurs de durabilité en ce qui concerne les résultats des interventions financées par le GEF dans les PEID.

96. Le Fonds prête ses concours aux PEID depuis plus de 25 ans, particulièrement dans les domaines de la biodiversité et du changement climatique. Entre 2006 et 2018, le GEF a investi 1,37 milliard de dollars dans les PEID par le biais de 337 interventions. L'évaluation comportait notamment un examen de 286 projets du Fonds dans 39 PEID, complété par des études de cas et des visites de terrain dans 10 pays.

97. L'évaluation a relevé que les projets financés par le GEF dans les PEID sont très souvent en cohérence avec les stratégies de l'institution dans les domaines d'intervention « changement climatique », « diversité biologique », « gestion durable des forêts » et « substances chimiques et déchets dangereux ». L'approche intégrée « du massif au récif » et les approches de gestion intégrée des îles et d'économie bleue ont des effets positifs sur les écosystèmes naturels et les populations locales. Les autorités publiques dans les PEID ont indiqué que le GEF est une source importante de financement qui s'intègre à leurs priorités et leur planification. Cet avis est illustré dans plusieurs programmes nationaux des Agences du GEF.

98. D'après l'évaluation, les acquis écologiques de portée mondiale les plus importants pour les PEID sont notamment les suivants : a) préserver les biens et services liés à la biodiversité et encourager un développement décarboné (présent dans un tiers des projets) ; b) renforcer les capacités des pays à appliquer des accords multilatéraux sur l'environnement et à intégrer systématiquement ces derniers dans les politiques nationales et infranationales, la planification et les cadres financiers et juridiques (présent dans 25 % des projets). Plusieurs projets relevant d'un domaine d'intervention produisent des avantages annexes dans d'autres domaines, particulièrement la biodiversité et le changement climatique.

99. L'évaluation a indiqué que la durabilité, observée dans la moitié des projets évalués, est renforcée par l'intégration systématique d'activités dans le domaine de la biodiversité, par l'adoption de politiques dans le domaine du changement climatique et, plus largement, en prêtant attention aux facteurs liés aux projets ainsi qu'aux facteurs contextuels. Il est apparu

³⁸ GEF 2019, [Strategic Country Cluster Evaluation \(SCCE\): Small Island Developing States \(SIDS\)](#), GEF/ME/C.57/02.

que les projets régionaux affichaient de meilleures performances que les projets nationaux. Au total, 88 % de projets régionaux avaient enregistré des résultats positifs et 66 % sont jugés satisfaisants sur le plan de la durabilité.

100. L'évaluation a noté que les domaines dans lesquels les interventions du GEF ont généré des avantages annexes dans les PEID sont le renforcement institutionnel et l'aide à l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires. Le plus gros défi du Fonds dans les PEID concerne l'accès au financement du secteur privé.

Évaluation de l'appui du GEF aux pays fragiles et touchés par des conflits³⁹

101. L'évaluation a été réalisée pour mesurer les effets des conflits et de la fragilité sur la conception et la mise en œuvre des interventions du GEF à trois niveaux : à l'échelle mondiale, à l'échelle des pays et des régions et à l'échelle des projets. Elle a aussi mesuré l'impact des efforts faits pour rendre les interventions du Fonds sensibles aux situations de conflit. Elle s'est fondée sur 4 136 projets et 7 études de cas de pays.

102. L'évaluation a établi que l'essentiel des projets du GEF était exécuté dans des pays fragiles et touchés par des conflits, l'ensemble des investissements y dépassant 4,0 milliards de dollars, soit 29 % du portefeuille du GEF. Les risques inhérents aux conflits et à la fragilité et la manière dont les projets du GEF réagissent à ces risques nuisent à l'efficacité et l'efficience des projets, aux calendriers et à la durabilité, tout en augmentant le nombre de projets annulés. Dans le même temps, les interventions menées dans le cadre de projets portant sur l'environnement peuvent servir à consolider la paix.

103. Il est ressorti de l'évaluation que les zones riches en biodiversité étaient très souvent sujettes à des conflits. De 1950 à 2000, plus de 80 % des grands conflits armés (c.-à-d. des conflits dont les batailles ont fait au moins 1 000 victimes) ont eu lieu dans des zones ultrasensibles, et plus de 90 % de ces conflits sont intervenus dans des pays abritant des zones ultrasensibles. Ces zones ultrasensibles recouvrent 2,3 % de la surface du globe, mais elles abritent la moitié des espèces endémiques. Si les conflits peuvent être destructeurs pour la biodiversité, les accords de paix donnent souvent lieu à l'ouverture de territoires riches en biodiversité à l'immigration de personnes en quête de moyens de subsistance et de sécurité alimentaire, comme ce fut le cas en Colombie au lendemain de l'accord de paix de 2016 avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). L'évaluation a souligné l'importance de tenir compte du contexte national au moment de concevoir les interventions dans ces circonstances.

104. Au total, 27 % des projets du domaine d'intervention « diversité biologique » du GEF (de GEF-1 à GEF-6) sont exécutés dans des zones de conflit. Sur les 1 458 projets nationaux portant sur la biodiversité financés par le GEF tout au long de 2019, 567 (39 %) se trouvaient dans des pays en proie à des conflits armés importants tandis que 1 202 (82 %) étaient dans des pays fragiles. À titre d'illustration, plusieurs des projets nationaux rattachés au Programme mondial

³⁹ GEF, 2020, [Evaluation of GEF Support in Fragile and Conflict-Affected Situations](#), GEF/E/C.59/01.

pour la vie sauvage financé par le GEF (phases 1 et 2) se situent dans des zones fragiles et touchées par un conflit répertoriées dans la Liste harmonisée de la Banque mondiale. Ces projets ont été retardés ou autrement touchés par ces conflits.

Évaluation formative de l'approche intégrée du GEF en matière de lutte contre les facteurs de dégradation de l'environnement⁴⁰

105. L'évaluation avait pour but de mesurer l'approche intégrée appliquée par le GEF à travers ses programmes intégrés pilotes pendant GEF-6 (PIP) et les programmes à impact de GEF-7 pour lutter contre les facteurs de dégradation de l'environnement. Le Bureau indépendant d'évaluation du GEF a adopté une démarche formative à cet égard, les programmes étant encore au début de leur mise en œuvre. La démarche prévoyait une évaluation des premiers résultats et enseignements des PIP (tirés des examens à mi-parcours et autres éléments probants) ainsi qu'une évaluation de la manière dont ces résultats et enseignements des programmes pilotes orientent l'application de l'approche intégrée dans les programmes à impact.

106. Au moment de l'évaluation, 56 pays et 14 Agences participaient aux PIP et aux programmes à impact, plus de 1 milliard de dollars étant affectés aux programmes intégrés pilotes à travers 95 projets rattachés, par le biais de 3 PIP au titre de GEF-6 et de 5 programmes à impact durant GEF-7. Les 5 programmes à impact représentent quasiment un cinquième de l'ensemble du financement au titre de GEF-7.

107. L'évaluation a montré que les programmes intégrés touchaient plusieurs conventions et domaines d'intervention, des synergies s'observant principalement entre les domaines d'intervention « diversité biologique », « changement climatique » et « dégradation des sols ». Une meilleure intégration avec les domaines d'intervention « eaux internationales » et « substances chimiques et déchets » est possible. Les programmes intégrés du GEF comprennent des interventions visant principalement les dimensions socioéconomiques de la dégradation de l'environnement. Le programme sur les Villes durables a élargi le cadre de développement urbain à l'amélioration de l'état environnemental de la planète en intégrant la préservation de la biodiversité, la restauration des terres, la gestion paysagère et les solutions fondées sur la nature. La possibilité d'expérimenter un programme intégré et de mettre au point des modèles susceptibles d'être reproduits, transposés à grande échelle ou intégrés systématiquement a poussé bon nombre de pays à adhérer au projet ; la perspective de l'accès à une incitation sous forme de financement réservé (en plus des allocations au titre du STAR) n'est pas non plus à négliger.

108. L'évaluation a déterminé que les programmes intégrés ciblent largement les pays et les facteurs de dégradation de l'environnement pertinents, à quelques exceptions près, comme la participation des petits États insulaires en développement. Lors des entretiens, les acteurs

⁴⁰ GEF, 2021, [Formative Evaluation of the GEF Integrated Approach to address the Drivers of Environmental Degradation](#); GEF/E/C.60/04/Rev.1

concernés ont confirmé que les programmes intégrés répondent aux besoins et priorités de la CDB, notamment parce qu'ils traitent directement et indirectement des causes profondes de l'appauvrissement de la biodiversité. La stratégie qui visait à s'assurer que les pays concernés participaient aux programmes à impact de GEF-7 - ciblage géographique, incitations et collaboration avec les Agences et pays concernés - a été largement couronnée de succès.

109. Les programmes à impact de GEF-7 sont mieux conçus que les PIP : leurs théories du changement et des systèmes ainsi que la cohérence entre les projets rattachés et les programmes sont plus solides. L'évaluation a cependant conclu que les rôles et responsabilités doivent être mieux pensés pour relier les théories du changement des programmes et des projets nationaux dans le cadre des programmes axés sur les chaînes de valeur.

110. L'évaluation a noté que le suivi et les rapports concernant les résultats des programmes continuent de poser problème. Les cadres de résultats communs de tous les programmes et projets rattachés n'étaient pas bien élaborés ni bien mis en œuvre pour tous les PIP. Les rapports des programmes et au niveau des projets ont mis en évidence les quelques progrès accomplis par les PIP vers l'amélioration de l'état environnemental de la planète ; les avancées étaient plus courantes pour les projets liés aux systèmes alimentaires résilients (77 %) et moins en ce qui concerne les projets liés au partenariat pour une bonne croissance (40 %) et aux villes durables (23 %).

111. Les plateformes de connaissance des PIP, une des caractéristiques clés des programmes intégrés du GEF, ont produit davantage de connaissances et d'enseignements que les programmes-cadres antérieurs. Elles ont néanmoins pâti de l'insuffisance des dotations budgétaires et de la faible priorité que leur accordaient les projets rattachés auxquels ils étaient censés profiter.

Septième bilan global du GEF : Œuvrer pour une reprise mondiale plus verte⁴¹

112. L'évaluation avait pour but de guider les négociations relatives à la huitième reconstitution des ressources de la Caisse du GEF sur la base des éléments tirés de 34 évaluations distinctes. Elle s'appuie en outre sur les rapports d'évaluation finale de 1 806 projets du GEF menés à bien et porte sur l'ensemble du portefeuille du Fonds, soit 4 786 projets approuvés depuis la phase pilote jusqu'au 15 juin 2021.

113. Au moment de l'évaluation, le portefeuille de projets consacrés à la biodiversité comptait 1 876 opérations, pour des financements d'un montant total de 6,8 milliards de dollars et des cofinancements attendus s'élevant à 33,7 milliards de dollars. Ces chiffres englobent aussi bien les projets financés par les ressources allouées à la biodiversité que les projets multisectoriels utilisant les ressources allouées à la biodiversité.

⁴¹ GEF, 2022, [Seventh Comprehensive Evaluation of the GEF: Working Toward a Greener Global Recovery](#), GEF/E/C.61/Inf.01.

114. S'agissant de la répartition géographique des ressources consacrées à la biodiversité, l'évaluation indique que les enveloppes de financement destinées aux différentes régions ont peu évolué dans le temps. Lors de la plupart des cycles de reconstitution des ressources de la Caisse du GEF, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et Caraïbes ont chacune reçu entre 20 et 30 % des ressources, alors que l'Europe et Asie centrale reçoit considérablement moins jusqu'à ce jour. Les activités régionales ont bénéficié de 10 % environ des financements, quelques variations étant observées entre les périodes de reconstitutions des ressources ; les projets mondiaux ont reçu près de 7 % de l'ensemble des financements alloués aux domaines d'intervention.

115. Durant les 18 premiers mois de GEF-7 (jusqu'en décembre 2019), l'objectif 1 de la stratégie de l'institution en matière de biodiversité, centré sur la prise en compte systématique, était la principale priorité et a bénéficié de 165,6 millions de dollars, soit 69 % des financements. L'objectif 2, qui porte sur la gestion des aires protégées et la protection des espèces apparaît au deuxième rang des priorités des pays, bénéficiant de 65,7 millions de dollars, soit 28 % des financements. L'objectif 3, consacré à l'appui à la mise en œuvre des deux protocoles et des obligations d'établissement de rapports en vertu de la Convention a bénéficié d'une dotation moindre du GEF.

116. Au cours des 18 premiers mois de GEF-7, les ressources que le GEF a investies à travers toutes les branches de programmation pertinentes de GEF-7 (stratégie du domaine d'intervention « diversité biologique », Programmes à impact, domaine d'intervention « eaux internationales », Fonds des pays les moins avancés pour l'adaptation au changement climatique, Instruments financiers autres que les aides directes et Programme de microfinancements) dans le but d'atteindre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, s'élevaient au total à 1,056 milliard de dollars, somme qui a permis de mobiliser 8,955 milliards de dollars de cofinancement, portant le montant total des investissements à 10,01 milliards de dollars.

117. Les possibilités de programmation englobent en outre les programmes à impact destinés à traiter des problèmes systémiques qui se posent dans plus d'un secteur. Elles devraient contribuer de manière importante et synergique au Cadre quadriennal sur les priorités programmatiques de GEF-7 et aux résultats connexes attendus, comme convenu à la 13^e Conférence des Parties.

118. Le Rapport annuel de la performance du GEF (2021) présente les données sur les notes des évaluations finales des projets achevés dans le domaine de la biodiversité. D'après l'évaluation, 80 % des projets ont été jugés satisfaisants sur le plan de l'exécution et le même nombre en ce qui concerne la mise en œuvre. La conception et la mise en œuvre du suivi-évaluation n'atteignent pas les niveaux escomptés, 60 % des projets étant jugés satisfaisants à cet égard.

119. Le septième bilan global comportait un point sur le programme de lutte contre le commerce illégal d'espèces de la faune sauvage, l'une des principales menaces mondiales à la biodiversité. La réponse du GEF consiste en un effort concerté visant à financer un large éventail d'activités par le biais du Programme mondial pour la vie sauvage. D'après l'évaluation,

plusieurs recommandations clés de l'évaluation 2017 du commerce illégal d'espèces sauvages ont été appliquées avec succès par les projets rattachés durant GEF-6 et reprises dans les descriptifs de programme-cadre du Programme mondial pour la vie sauvage de GEF-7. Ces dernières proposaient notamment de continuer de s'engager explicitement dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages, de privilégier les interventions désorganisant la chaîne d'approvisionnement dans son ensemble et de renforcer la programmation régionale et mondiale.

120. La pandémie de COVID-19 a considérablement perturbé les projets rattachés au Programme mondial pour la vie sauvage sur le terrain, retardant les financements et les résultats attendus. Les conséquences sont principalement la recrudescence du braconnage et la baisse des recettes touristiques, ce qui a accru la vulnérabilité de bon nombre de projets rattachés.

L'appui du GEF à l'innovation⁴²

121. Cette analyse a été menée pour évaluer les efforts déployés par le GEF pour soutenir l'innovation, les résultats des interventions en la matière et les facteurs influençant les résultats de l'innovation au sein du Fonds. Un échantillon de 99 projets tirés du portefeuille de 1 706 projets clos a ainsi été examiné sur la base de critères clairs de marques d'innovation dans la conception ou les résultats. L'examen du portefeuille a été complété par des études de cas approfondies et des entretiens.

122. L'échantillon d'opérations innovantes du GEF analysé comptait 32 projets du domaine d'intervention « diversité biologique », ce qui correspond en fait à la composition du portefeuille de projets clos dans ce domaine d'intervention. En ce qui concerne le type d'innovation mis en œuvre par les projets consacrés à la biodiversité analysés, les innovations institutionnelles étaient les plus fréquentes (66 % ou 21 projets), suivies des innovations technologiques (59 % ou 19 projets), puis des innovations stratégiques (56 % ou 18 projets), des innovations financières (38 % ou 12 projets) et, enfin, des innovations portant sur le modèle économique (28 % ou 9 projets).

123. À l'instar de l'ensemble du portefeuille du GEF, l'innovation dans le domaine d'intervention « diversité biologique » est porteuse d'une complémentarité ou valeur ajoutée dans quasiment tous les projets (94 % ou 30 projets). Elle correspond aussi à une transformation en profondeur dans un tiers environ des projets de biodiversité examinés. Les projets associant des innovations de types différents favorisent une meilleure pérennité et la transposition à plus grande échelle des résultats, à la différence des projets portant sur des innovations distinctes. C'est le cas particulièrement lorsque les innovations technologiques, commerciales ou financières se fondent sur les cadres politiques et juridiques ainsi que le renforcement des institutions et des capacités.

124. L'examen comportait en outre des études de cas approfondies devant permettre de comprendre les résultats en matière d'innovation et les facteurs agissant sur l'innovation. Sur les 13 cas analysés, deux concernaient des projets liés à la biodiversité et trois visaient des projets multisectoriels comprenant des objectifs liés à la biodiversité. Un projet concernant la biodiversité en Afrique du Sud – CAPE Agulhas Biodiversity Initiative (GEF ID 1055) – a été conçu pour aider à mettre en place des approches transversales innovantes de la gestion de la conservation à l'échelle sous-régionale, par le renforcement de partenariats multipartites et une meilleure intégration dans les stratégies et programmes de développement régionaux.

125. Un exemple de l'appui que le GEF apporte aux sciences appliquées et à l'expérimentation des innovations technologiques est fourni par les projets mondiaux de conservation et de gestion durable de la biodiversité souterraine (GEF ID 1224 et 2342) qui ambitionnaient d'établir la valeur des biotes du sol et de transformer ces connaissances en applications pratiques qui seraient bénéfiques pour la protection de la biodiversité et les

⁴² GEF 2021. [GEF Support to Innovation: Findings and Lessons](#), GEF/E/C.60/02.

activités visant à inverser la dégradation des sols ainsi qu'à accroître la productivité agricole dans sept pays tropicaux répartis dans quatre régions.

126. Le projet de production durable du café (Sustainable Coffee Landscape Project - GEF ID 4631) au Burundi est un projet multisectoriel qui a contribué aux objectifs du domaine d'intervention « diversité biologique », en combinant des innovations appliquées à la technologie, au modèle économique, aux politiques et aux institutions afin de redynamiser le secteur du café en le rendant plus rentable et plus durable. Dans tous les cas, plusieurs facteurs agissent sur l'efficacité des interventions permettant d'innover dans le domaine de la biodiversité, notamment la participation des acteurs concernés, l'adaptabilité, la combinaison d'innovations, les approches transversales, les incitations économiques, les connaissances et les enseignements.

VIII. RÉCAPITULATIF DES DISCUSSIONS AU TITRE DE LA HUITIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU GEF (GEF-8)

127. Lors de la dernière session des négociations au titre de la huitième reconstitution des ressources de la Caisse du GEF (GEF-8) les 7 et 8 avril 2022, vingt-neuf pays ont collectivement promis plus de 5 milliards de dollars qui seraient programmés par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) durant la période de GEF-8 (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026).

128. Le tableau indicatif de l'allocation des ressources de GEF-8 au terme des négociations au titre de la reconstitution des ressources le 8 avril 2022 est disponible [ici](#). Les résultats de l'exercice de reconstitution des ressources seront soumis à l'approbation du Conseil du GEF à sa 62^e réunion prévue du 21 au 24 juin 2022.

129. Comme le montre le tableau dont le lien est fourni plus haut, les Participants à la reconstitution sont convenus d'allouer un montant total de 1,89 milliard de dollars au domaine d'intervention « diversité biologique », représentant 36 % de l'enveloppe globale de GEF-8. Ce domaine d'intervention est ainsi le plus important grâce à l'augmentation de sa part relative de l'enveloppe de financement du GEF, qui passe de 32 % lors de GEF-7 à 36 % au titre de GEF-8. En valeur absolue, les ressources affectées à la biodiversité se sont accrues de 46 % par rapport au 1,29 milliard de dollars de GEF-7.

130. L'objectif de la stratégie applicable dans le domaine d'intervention « diversité biologique » est d'assurer la préservation, l'utilisation durable et la restauration de la biodiversité d'importance mondiale. Pour y parvenir, la stratégie poursuivra les trois objectifs suivants :

- a) améliorer la conservation, l'utilisation durable et la reconstitution des écosystèmes naturels ;
- b) appliquer efficacement les protocoles de Cartagena et de Nagoya ; et
- c) renforcer la mobilisation des ressources nationales pour la biodiversité.

131. La stratégie de GEF-8 fait fond sur l'expérience acquise par le GEF en matière de fourniture de financements catalytiques ainsi que d'appui à la planification et la mise en œuvre sous l'impulsion des pays. La stratégie répond aussi aux objectifs de la CDB et de ses Protocoles, y compris aux objectifs d'autres instruments/accords multilatéraux sur la biodiversité pertinents pour la CDB, favorisant ainsi la mise en œuvre complémentaire et synergique des programmes de ces instruments ou accords.

132. Le GEF est tout aussi prêt à poursuivre le processus de la CDB et à donner suite aux recommandations formulées par la Conférence des Parties au sujet du Forum mondial sur la diversité biologique et sa mise en œuvre pendant GEF-8 et après.

133. Les 11 programmes intégrés décrits dans les orientations programmatiques de GEF-8 complètent largement la stratégie de GEF-8 dans le domaine de la biodiversité. Ces

programmes intégrés couvrent un large éventail de domaines thématiques intéressant directement la CDB et le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et offrent des occasions de s'attaquer aux principaux facteurs d'appauvrissement de la biodiversité dans une démarche aussi globale qu'intégrée. Les programmes intégrés les plus pertinents pour la CDB et le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 sont notamment les suivants : Systèmes alimentaires, restauration des écosystèmes, villes durables, Amazonie, Congo et biomes de forêts essentiels, îles bleues et vertes, océan propre et sain, accélérateur carboneutre et positif pour la nature, conservation des espèces sauvages pour le développement et développement d'une infrastructure de transport verte⁴³.

⁴³ GEF, 2022, [GEF-8 Programming Directions](#), GEF/R.08/29/Rev.01.

ANNEX I. LIST OF ALL PIFs APPROVED IN THE REPORTING PERIOD^{44, 45}

A) Full-Sized Projects Approved under the Biodiversity Focal Area (\$ million)

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-Finance	Total
<u>10073</u>	UNDP	China	Strengthening the protected area network for migratory bird conservation along the East Asian-Australasian Flyway (EAAF) in China	8.93	87.05	97.04
<u>10075</u>	FAO	Chile	Strengthening management and governance for the conservation and sustainable use of globally significant biodiversity in coastal marine ecosystems in Chile	3.50	21.83	25.81
<u>10079</u>	UNDP	Philippines	Implementing the National Framework on Access and Benefit Sharing of Genetic Resources and Associated Traditional Knowledge in the Philippines	4.38	21.63	26.58
<u>10085</u>	UNDP	Argentina	Mainstreaming biodiversity conservation criteria in sectoral and intersectoral public policies and programs to safeguard threatened wildlife in Argentina	2.70	16.81	19.86
<u>10113</u>	FAO	Azerbaijan	Conservation and sustainable use of biodiversity: Strengthening network of protected areas through advanced governance and management	2.64	8.50	11.49
<u>10123</u>	UNDP	Philippines	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in the Philippines	4.44	9.21	14.20
<u>10162</u>	FAO	Sudan	Landscape Approach to Riverine Forest Restoration, Biodiversity Conservation and Livelihood Improvement	2.59	14.70	17.68
<u>10190</u>	FAO	Brazil	Brazil Sustaining Healthy Coastal and Marine Ecosystems Project	14.48	87.83	103.81

⁴⁴ Tous les documents concernant chaque projet sont accessibles par l'hyperlien du numéro d'identité GEF du projet.

⁴⁵ Le montant total du financement englobe les financements pour la préparation des projets, les financements du GEF, les cofinancements et les allocations pour frais versées aux Agences.

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-Finance	Total
<u>10213</u>	UNDP	Chile	Economic instruments and tools to support the conservation of biodiversity, the payment of ecosystem services and sustainable development	2.30	9.71	12.33
<u>10217</u>	World Bank	Dominica	Leveraging Eco-Tourism for Biodiversity Protection (LETBP)	3.52	16.29	20.28
<u>10219</u>	CAF	Ecuador	Development of an enabling environment for sustainable businesses based on the native biodiversity of Ecuador	3.12	21.20	24.70
<u>10343</u>	UNDP	Montenegro	Biodiversity Mainstreaming into Sectoral Policies and Practices and Strengthened Protection of Biodiversity Hot-Spots in in Montenegro	3.28	32.78	36.47
<u>10344</u>	UNDP	Bosnia-Herzegovina	Improved Financial Sustainability and Strengthened Resilience of Protected Areas Through Development of Sustainable Recreation and Partnership With Private Sector	2.64	18.51	21.50
<u>10351</u>	UNDP	Comoros	Biodiversity protection through the Effective Management of the National Network of Protected Areas	4.02	25.85	30.36
<u>10361</u>	UNDP	Colombia	Páramos for Life	13.61	74.02	89.00
<u>10385</u>	UNEP	India	Mainstreaming Natural Capital Values into Planning and Implementation for Sustainable Blue Economic Growth in Indian Coastal Districts	3.05	15.39	18.87
<u>10386</u>	UNEP	Philippines	Natural Capital Accounting and Assessment: Informing development planning, sustainable tourism development and other incentives for improved conservation and sustainable landscapes	3.50	14.53	18.51
<u>10390</u>	FAO	Thailand	Integrated Forest Landscape Management for Strengthening the Northeastern and Eastern Forest Corridors	3.14	27.81	31.39
<u>10396</u>	FAO	Ecuador	Conservation and sustainable use of biodiversity within the sustainable use areas of the State Subsystem of Protected Areas (SEAP) of Ecuador and its buffer zones.	4.42	37.53	42.52
<u>10400</u>	FAO	Cuba	Mainstreaming biodiversity into mountain agricultural and pastoral landscapes of relevant ecosystems in Eastern Cuba	4.66	4.49	9.75
<u>10404</u>	IUCN/CI	Global (Argentina, Chile, Congo DR,	Inclusive Conservation Initiative	22.54	90.38	115.35

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-Finance	Total
		Cook Islands, Fiji, Guatemala, Kenya, Nepal, Peru, Tanzania, Thailand)				
<u>10409</u>	UNDP	Thailand	Mainstreaming biodiversity-based tourism in Thailand to support sustainable tourism development	2.64	19.82	22.81
<u>10410</u>	UNDP	Samoa	Enhancing integrated sustainable management to safeguard Samoa's natural resources	3.50	18.86	22.84
<u>10511</u>	FAO	Indonesia	Crop Diversity Conservation for Sustainable Use in Indonesia	6.19	92.82	99.80
<u>10515</u>	FAO	Papua New Guinea	Enabling sustainable production landscapes in Eastern Highlands and Western Highlands Provinces for Biodiversity, Human Livelihoods and Well-being	6.46	36.20	43.48
<u>10518</u>	UNDP	Tonga	Implementation of the Fanga'uta Lagoon Stewardship Plan and Replication of Lessons Learned to Priority Areas in Vava'u (Tonga R2R Phase 2)	3.86	11.96	16.34
<u>10524</u>	UNEP	South Africa	Capacity strengthening for management of invasive alien species in South Africa to enhance sustainable biodiversity conservation and livelihoods improvement	3.41	22.84	26.73
<u>10529</u>	UNDP	Pakistan	Strengthening Community-managed Protected Areas for Conserving Biodiversity and Improving Local Livelihoods in Pakistan	2.34	7.68	10.35
<u>10535</u>	UNDP	Seychelles	Prioritising Biodiversity Conservation and Nature-based Solutions as Pillars of Seychelles' Blue Economy	4.96	18.05	23.62
<u>10536</u>	UNDP	Philippines	Protecting priority coastal and marine ecosystems to conserve globally significant Endangered, Threatened, and Protected marine wildlife in southern Mindanao, Philippines	2.64	14.84	17.83
<u>10540</u>	FAO	Mexico	From bait to plate: strengthening sustainable fisheries to safeguard marine biodiversity and food security	9.01	41.63	51.69
<u>10542</u>	IUCN	Maldives	Conservation of Atoll Ecosystems through an effectively managed national protected area Estate (CATENATE)	2.11	7.27	9.67
<u>10549</u>	World Bank	St. Vincent and Grenadines	SVG: Coastal and Marine Ecosystems Management Strengthening Project	3.65	18.74	22.74

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-Finance	Total
<u>10551</u>	CI	Regional (Botswana, Congo, Mozambique)	The deployment of EarthRanger, a data visualization and analysis software to strengthen Protected Area Management Effectiveness in Africa's National Parks.	2.41	4.80	7.50
<u>10567</u>	IADB	Colombia	Conservation and Sustainable Use of the Cienaga Grande de Santa Marta	8.22	41.58	50.58
<u>10568</u>	CI	Philippines	Philippine Rise Integrated Conservation for Enduring Legacies through Ecosystem Support Services (PRICELESS)	3.66	10.36	14.51
<u>10570</u>	IFAD	Sao Tome and Principe	Improving biodiversity mainstreaming in the agro-forestry and fishery sectors in São Tomé and Príncipe	3.54	11.14	15.13
<u>10578</u>	WWF-US	Colombia	Mainstreaming biodiversity conservation in the tourism sector of the protected areas and strategic ecosystems of San Andres, Old Providence and Santa Catalina islands	2.65	21.65	24.64
<u>10584</u>	UNEP	Regional (Congo DR, Madagascar, Namibia)	Strengthening the Implementation of National Biosafety Frameworks in Southern Africa (SINBF)	2.86	9.00	12.22
<u>10586</u>	UNEP	Mauritania	Integrated Management of Protected Areas in the Arid Regions of Mauritania (IMPADRA)	2.64	16.90	19.89
<u>10674</u>	FAO	Nicaragua	Sustainable Integrated Management of Biodiversity in the Indio-Maíz Biological Reserve	2.98	14.49	17.85
<u>10675</u>	CI	Fiji	Safeguarding Marine & Terrestrial Biodiversity in Fiji (SAMBIO)	7.26	33.75	41.86
<u>10677</u>	UNEP	Gambia	Effective Implementation of Access and Benefit Sharing of the Nagoya Protocol and Integration into Planned co-management Arrangements in the Nyambai Forest Park of The Gambia	3.07	13.45	16.95
<u>10684</u>	UNDP	Haiti	Improving the flow of ecosystem services in biologically-rich watersheds of the Southern region of Haiti	5.06	55.65	61.34
<u>10689</u>	UNDP	Mexico	Fostering sustainable, legal and traceable use and trade of wild native species in Mexico	9.79	48.70	59.67
<u>10690</u>	UNDP	Tanzania	Building the resilience of forest biodiversity to the threats of climate change in Tanzania's Nature Forest Reserves	4.84	27.69	33.13
<u>10696</u>	UNEP	Madagascar	Inclusive conservation of sea turtles and seagrass habitats in the north and north-west of Madagascar	3.37	19.37	23.16
<u>10701</u>	UNDP	Global (China)	Transformational wildlife conservation management in China	5.79	51.16	57.64

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-Finance	Total
<u>10705</u>	FAO	Indonesia	Strengthening Capacities for Prevention, Control and Management of Invasive Alien Species (SMIAS) in Indonesia	4.42	36.23	41.22
<u>10706</u>	FAO	Brazil	Strengthening participatory natural resource management processes for sustainable economic development, conservation of biodiversity and maintenance of carbon stocks in Amazon Wetlands.	3.41	31.30	35.19
<u>10709</u>	World Bank	Panama	Panama Sustainable Rural Development And Biodiversity Conservation Project	3.51	21.00	24.84
<u>10717</u>	FAO	Mexico	Green and Inclusive Recovery in Mexico (GreenMex): Making high-value ecosystems and rural livelihoods more resilient and sustainable in a post COVID-19 scenario.	10.58	50.36	62.20
<u>10728</u>	UNDP	Indonesia	Investing in the Komodo Dragon and other globally threatened species in Flores (IN-FLORES)	6.28	40.41	47.49
<u>10731</u>	IFAD	Indonesia	Strengthened Systems for Community-based Conservation of Forests and Peatland Landscapes in Indonesia (CoPLI)	5.33	21.00	26.99
<u>10776</u>	UNDP	India	Strengthening institutional capacities for securing biodiversity conservation commitments	4.88	29.28	34.77
<u>10780</u>	UNDP	Cook Islands	Enhancing biodiversity considerations and effective protected area management to safeguard the Cook Islands integrated ecosystems and species	3.50	26.79	30.77
<u>10787</u>	UNDP	Viet Nam	Promote Wildlife Conservation and Responsible Nature Based Tourism for Sustainable Development in Vietnam	7.15	40.20	48.19
<u>10871</u>	UNDP	Cabo Verde	Strengthening biodiversity governance systems for the sustainable management of living natural resources in Cabo Verde	3.48	18.76	22.73
TOTAL				302.67	1,822.66	2,161.74

B) Full-sized Non-grant Projects Approved which Contribute to the CBD (\$ million)

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10322</u>	CI	Global	The Food Securities Fund: A fund to finance sustainable supply chains at scale in Emerging Markets	3.37	3.37	6.73			13.46	773.25	788.22
<u>10330</u>	World Bank	South Africa	Wildlife Conservation Bond	13.76					13.76	178.50	193.50
<u>10336</u>	IADB	Regional (Argentina, Brazil, Colombia, Costa Rica, Ecuador, Guatemala, Honduras, Paraguay, Peru, Uruguay)	Agtech for inclusion and sustainability: SP Ventures' Regional Fund (Agventures II)		1.60	1.60		1.80	5.00	55.00	60.45
<u>10497</u>	CI	Global	AGRI3 A Forest Conservation and Sustainable Agriculture Fund for Developing Countries	0.60	10.26	2.60			13.46	146.00	160.97
<u>10500</u>	CI	Global	Livelihoods Carbon Fund 3 (LCF3)	4.04		9.42			13.46	111.03	126.00
<u>10852</u>	CAF	Regional (Ecuador, Peru)	Green Finance & Sustainable Agriculture in the Dry Forest Ecoregion of Ecuador and Peru	1.35		4.65			6.00	68.20	74.84
TOTAL									65.14	1,331.98	1,403.99

C) Medium-sized Projects Approved under the Biodiversity Focal Area (\$ million)

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-Finance	Total
<u>10142</u>	UNDP	Panama	Realising the potential of native microbes in the agricultural and medical sectors, in accordance with the Nagoya Protocol	0.86	14.54	15.53
<u>10147</u>	UNDP	Ecuador	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Program in Ecuador	1.83	3.10	4.92
<u>10228</u>	UNEP	South Sudan	Capacity support for accession to and implementation of the Nagoya Protocol on Access to Genetic Resources and the Fair and Equitable Sharing of Benefits Arising from their Utilization in South Sudan	0.86	6.45	7.32
<u>10316</u>	UNEP	Madagascar	Effective implementation of the Nagoya Protocol on Access and Benefit Sharing from the Use of Genetic Resources and Associated Traditional Knowledge in Madagascar	1.69	4.51	6.20
<u>10442</u>	UNEP	Niger	Effective National Implementation of the Access and Benefit Sharing and Traditional Knowledge Regime in Niger in accordance with the Nagoya Protocol	0.87	3.70	4.57
<u>10581</u>	UNEP	Global (Chile, Colombia, Dominican Republic, Madagascar)	Implementing Alliance for Zero Extinction (AZE) Site Conservation and Preventing Global Extinctions	1.96	8.00	9.97
<u>10592</u>	UNDP	Peru	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Peru	1.96	6.34	8.30
<u>10611</u>	UNDP	Palau	Strengthening the Palau National Marine Sanctuary for the Conservation and Management of Global Marine Biodiversity and Sustainable Fisheries	1.83	17.25	19.08
<u>10625</u>	WWF-US	Regional	Collaborative platform for African nature-based tourism enterprises, conservation areas and local communities – a response to COVID-19	1.90	5.27	7.18
<u>10653</u>	FAO	Jamaica	Jamaica Mangroves Plus: Protection and Sustainable Management of Jamaica's Mangrove Ecosystems and Biodiversity	1.65	10.05	11.90
<u>10738</u>	CI	Philippines	Strengthening and Sustaining the Coastal Resource and Fisheries Management in the Leyte Gulf	1.80	3.68	5.48
<u>10751</u>	UNDP	Bolivia	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Bolivia	1.96	3.70	5.66

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-Finance	Total
<u>10752</u>	CAF	Costa Rica	Safeguarding the biodiversity of ISLA DEL COCO National Park by enhancing biosecurity	0.57	4.57	5.14
<u>10755</u>	WWF-US	Global	Establishing the Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)	1.70	4.31	6.02
<u>10807</u>	CAF	Ecuador	Effective Conservation of Protected Areas of Galapagos, through Strengthening of Control and Surveillance of the Galapagos Marine Reserve and the Eradication of Invasive Predators from Floreana Island	1.78	13.58	15.36
<u>10813</u>	FAO	Kyrgyz Republic	Implementation of the National Biosafety Mechanism in the Kyrgyz Republic in accordance with the Cartagena Protocol on Biosafety	1.50	3.00	4.51
<u>10821</u>	FAO	Tajikistan	Facilitating agrobiodiversity (ABD) conservation and sustainable use to promote food and nutritional resilience in Tajikistan	1.78	12.40	14.18
<u>10829</u>	UNEP	Georgia	Sustainable Management of Agricultural Biodiversity in Vulnerable Ecosystems and Rural Communities of Samtskhe-Javakheti Region in Georgia	1.78	11.60	13.60
<u>10839</u>	UNEP	Albania	Achieving biodiversity conservation through effective management and enhanced resilience to climate change in the existing protected area of the North Albanian Mountainous Region	1.41	7.81	9.41
<u>10842</u>	UNDP	Morocco	Operationalising the national ABS framework and piloting innovative genetic resource products and value chains to enhance benefit-sharing for sustainable rural development and biodiversity conservation	1.78	2.05	4.05
<u>10850</u>	UNEP	Cameroon	Support to Nagoya protocol implementation, research and development, on Biodiversity value chain for small holders in the South West and Far North Regions of Cameroon	2.00	12.00	14.24
<u>10855</u>	FAO	Ecuador	Conservation and sustainable use of crop wild relatives (CWR) and edible wild species (EWS), under an institutional framework and the development of rural community initiatives in Ecuador	0.86	5.15	6.15
TOTAL				34.33	163.06	198.77

D) Multi-focal Area Full-sized Projects that Include Funding from the Biodiversity Focal Area (\$ million)

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10076</u>	UNDP	Regional (Costa Rica, Ecuador, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexico, Panama)	Towards Joint Integrated, Ecosystem-based Management of the Pacific Central American Coastal Large Marine Ecosystem (PACA)	0.27			6.88		7.15	54.68	62.66
<u>10081</u>	UNDP	Uruguay	Consolidating biodiversity and land conservation policies and actions as pillars of sustainable development	2.21		0.43			2.64	15.00	18.03
<u>10122</u>	UNDP	Brazil	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Brazil	3.58	0.90				4.48	10.35	15.34
<u>10124</u>	UNDP	Costa Rica	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Costa Rica	0.89	0.31	0.89			2.08	5.39	7.74
<u>10125</u>	UNDP	India	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in India	2.15	1.48	0.85			4.47	8.60	13.59
<u>10161</u>	UNEP	Nauru	Ecosystem Restoration and Sustainable Land Management to improve livelihoods and protect biodiversity in Nauru	1.19		2.31			3.50	19.33	23.32
<u>10166</u>	FAO	Benin	Strengthening human and natural systems resilience to climate change through mangrove ecosystems	2.69	4.47				7.16	60.86	68.85

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
			conservation and sustainable use in southern Benin								
<u>10169</u>	FAO	Afghanistan	Combating land degradation and biodiversity loss by promoting sustainable rangeland management and biodiversity conservation in Afghanistan	2.39		3.52			5.91	30.00	36.67
<u>10170</u>	FAO	Algeria	Integrated forest and biodiversity management for sustainable development in the Biban mountain range	1.47		1.82			3.30	29.22	32.93
<u>10181</u>	FAO	Timor Leste	IKAN Adapt: Strengthening the adaptive capacity, resilience and biodiversity conservation ability of fisheries and aquaculture-dependent livelihoods in Timor-Leste	1.77	2.65				4.42	10.53	15.52
<u>10188</u>	FAO	Trinidad and Tobago	BIOREACH: Biodiversity Conservation and Agroecological Land Restoration in Productive Landscapes of Trinidad and Tobago	1.76		2.00			3.75	18.70	22.96
<u>10192</u>	UNEP	Zambia	Ecosystem conservation and community livelihood enhancement in North Western Zambia	1.78		3.56			5.34	20.38	26.38
<u>10204</u>	UNEP / IUCN	India	Transforming agricultural systems and strengthening local economies in high	1.79		4.47			6.27	68.59	75.58

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
			biodiversity areas of India through sustainable landscape management and public-private finance								
<u>10209</u>	IFAD	Kenya	Eldoret-Iten Water Fund for Tropical Water Tower Conservation	0.98		1.65			2.63	24.85	27.82
<u>10211</u>	CAF	Regional (Barbados, Belize, Guyana, Jamaica, Panama, St. Lucia)	“BE-CLME+”: Promoting National Blue Economy Priorities Through Marine Spatial Planning in the Caribbean Large Marine Ecosystem Plus	0.89			5.33		6.31	41.89	48.97
<u>10216</u>	World Bank	Dominican Republic	Integrated Landscape Management in Dominican Republic Watersheds	1.63		2.44			4.06	15.60	20.10
<u>10220</u>	UNDP / FAO	Honduras	Protecting biodiversity and recovering degraded ecosystems - RECOVER Honduras	8.14		1.73			9.86	101.26	112.36
<u>10346</u>	World Bank	El Salvador	El Salvador Integrated Landscape Management and Restoration	1.34		2.22			3.56	17.96	21.96
<u>10352</u>	UNDP	Turkmenistan	Conservation and Sustainable Management of Land Resources and High Nature Value Ecosystems in the Aral Sea Basin for Multiple Benefits	1.77		2.82			4.58	57.53	62.67
<u>10356</u>	UNDP	Uzbekistan	Conservation and sustainable management of lakes, wetlands, and riparian	1.73		1.83			3.55	59.59	63.58

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
			corridors as pillars of a resilient and land degradation neutral Aral basin landscape supporting sustainable livelihoods								
<u>10359</u>	UNDP	Kenya	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Kenya	1.77		0.89			2.66	3.95	6.94
<u>10360</u>	UNDP	Egypt	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Egypt	0.67	0.91	0.52			2.10	5.44	7.78
<u>10362</u>	FAO	Mali	Resilient, productive and sustainable landscapes in Mali's Kayes Region	1.77	2.27	2.79			6.83	27.88	35.56
<u>10363</u>	UNDP	Malaysia	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Malaysia	1.43	1.07				2.50	2.75	5.59
<u>10369</u>	FAO	Turkey	Strengthening the Conservation of Biodiversity and Sustainable Management of Forest Landscapes in Turkey's Kazdaglari Region	2.52		2.13			4.66	25.00	30.24
<u>10371</u>	FAO	Madagascar	Biodiversity Conservation, Restoration and Integrated Sustainable Development of Mangoky sub-watersheds	1.86		5.48			7.33	49.92	58.15
<u>10381</u>	FAO	Nepal	Enhancing capacity for sustainable management of forests, land and biodiversity in the Eastern Hills (ECSM FoLaBi EH)	2.99		1.20			4.19	28.50	33.24

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10384</u>	FAO	Senegal	Land Degradation Neutrality for biodiversity conservation, food security and resilient livelihoods in the Peanut Basin and Eastern Senegal (Dékil Souf)	1.15		4.64			5.79	32.80	39.29
<u>10388</u>	UNEP	Regional (Burundi, Congo DR, Tanzania, Zambia)	Biodiversity conservation, sustainable land management and enhanced water security in Lake Tanganyika basin	4.19		3.22	7.19		14.60	62.09	78.30
<u>10389</u>	UNEP	Madagascar	Evaluation of Natural Capital to Support Land Use Planning, Improved management effectiveness of Terrestrial Protected Areas, deployment of SLM practices and Creation of Eco-Villages in Central Madagascar	4.04		1.61			5.65	27.48	33.77
<u>10393</u>	FAO	Bolivia	Strengthening the integral and sustainable management of biodiversity and forests by indigenous peoples and local communities in fragile ecosystems of the dry forests of the Bolivia Chaco	2.19		1.31			3.50	22.57	26.56
<u>10412</u>	WWF-US	Zambia	Sustainable Luangwa: Securing Luangwa's water resources for shared socioeconomic and environmental benefits through integrated catchment management	2.69		0.20			2.89	21.85	25.10

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10415</u>	UNDP	Vanuatu	Adaptation to Climate Change in the Coastal Zone in Vanuatu – Phase II (VCAP II)	3.14	6.72	2.69			12.54	50.73	64.70
<u>10416</u>	UNDP	Togo	Sustainable Management of Drylands in Northern Togo	1.44		4.01			5.45	14.87	20.99
<u>10420</u>	IFAD	Niger	Promoting Sustainable Agricultural Production and Conservation of Key Biodiversity Species through Land Restoration and Efficient Use of Ecosystems in the Dallol Bosso and Surrounding Areas (PROSAP/COKEBIOS)	0.88		4.42			5.30	70.39	76.37
<u>10439</u>	UNDP	Tajikistan	Conservation and Sustainable Management of High-Value Arid Ecosystems in the Lower Amu Darya Basin	2.00		0.64			2.64	34.24	37.23
<u>10462</u>	UNDP	Belarus	Conservation of Wetland Biodiversity and Sustainable Management of Freshwater Ecosystems in the Western Dvina/Daugava Transboundary River Basin	1.60		0.44	1.78		3.83	26.95	31.25
<u>10499</u>	World Bank	Lao PDR	Lao PDR Landscapes and Livelihoods Project	4.63		2.74			7.37	50.00	58.07
<u>10504</u>	UNDP	Mexico	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Mexico	3.21	0.98	0.29			4.48	12.23	17.23
<u>10510</u>	UNDP	Indonesia	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Programme in Indonesia	2.23	0.89	0.45			3.56	4.39	8.38

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10532</u>	UNDP	Philippines	Securing Long-Term Sustainability of Multi-functional Landscapes in Critical River Basins of the Philippines	0.92		2.35			3.27	76.02	79.75
<u>10537</u>	UNDP	Sri Lanka	Partnerships and Innovative Financing to Mainstream Biodiversity and Sustainable Land Management in the Wet and Intermediate Climatic Zones	2.78		1.23			4.01	39.80	44.34
<u>10538</u>	World Bank	Tunisia	Oasis Landscape Sustainable Management project	0.80		1.94			3.65	50.00	54.00
<u>10539</u>	UNDP	Viet Nam	Sustainable Forest and Forest Land Management in Viet Nam's Ba River Basin Landscape	1.75		0.44			2.18	22.73	25.22
<u>10541</u>	FAO/ IUCN	Peru	Sustainable management and restoration of the Dry Forest of the Northern Coast of Peru	7.10		0.56			7.67	57.83	66.41
<u>10552</u>	IUCN	Sri Lanka	Natural Capital Values of Coastal and Marine Ecosystems in Sri Lanka Integrated into Sustainable Development Planning	2.65					2.66	16.50	19.49
<u>10556</u>	IUCN	Guinea-Bissau	Strengthening ecological connectivity in the Dulombi-Boé Tchetché complex (DTB)	2.40		2.37			4.77	8.80	14.15
<u>10560</u>	UNEP / FAO	Regional (Albania, Algeria, Lebanon, Libya,	Fisheries and Ecosystem Based Management for the Blue Economy of the	0.27			7.00		7.27	90.61	98.77

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
		Montenegro, Morocco, Tunisia, Turkey)	Mediterranean - (FishEBM MED)								
<u>10562</u>	FAO	Yemen	Resilient and sustainable livelihoods for rural Yemen	5.08	9.01	1.97			16.06	104.22	122.02
<u>10574</u>	IFAD	Mexico	Mainstreaming Biodiversity in Rural Landscapes of Mexico	7.18		1.79			8.97	69.00	78.98
<u>10580</u>	UNEP	Papua New Guinea	Integrated land management, restoration of degraded landscapes and natural capital assessment in the mountains of Papua New Guinea	1.32		2.19			3.51	19.42	23.42
<u>10655</u>	UNDP	Global	GEF SGP 7th Operational Phase - Strategic Implementation using STAR Resources mainly in LDCs and SIDs (Part 3)	23.36	10.55	9.32			43.94	45.96	91.65
<u>10670</u>	UNDP	Cuba	Mainstreaming biodiversity conservation and climate change mitigation in sustainable tourism development in Cuba	2.71	0.89				3.60	31.13	35.17
<u>10672</u>	UNEP	Iraq	Promotion of Integrated Biodiversity Conservation and Land Degradation Neutrality in Highly Degraded Landscapes of Iraq	1.77		2.77			4.54	25.50	30.62
<u>10676</u>	UNEP	North Macedonia	Biodiversity conservation, sustainable land management and sustainable tourism	1.93		1.78			3.71	14.10	18.26

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
			development in North Macedonia								
<u>10678</u>	FAO	Venezuela	Integrated management of multiple use landscapes and high conservation value forest for sustainable development of the Venezuelan Andean Region	2.66		2.66			5.33	45.68	51.67
<u>10692</u>	UNDP	Kyrgyz Republic	Integrated Community-based Management of High Value Mountain Ecosystems in Southern Kyrgyzstan for Multiple Benefits	1.76		0.88			2.64	14.50	17.49
<u>10695</u>	UNEP	Eswatini	Restoration of ecosystems, integrated natural resource management and promotion of SLM in Mbuluzi River Basin of Eswatini	2.00		1.92			3.92	25.77	30.21
<u>10698</u>	UNDP	Solomon Islands	Safeguarding Solomon Islands endemic and globally threatened biodiversity and ecosystem services from key threats, particularly invasive alien species and unsustainable land use practices (SAFE project)	6.52		1.33			7.85	21.74	30.53
<u>10702</u>	UNDP	Bangladesh	Community-based Management of Tanguar Haor Wetland in Bangladesh	2.73		1.32			4.05	17.20	21.79
<u>10703</u>	FAO	Regional (Cambodia, Malaysia,	Promoting the blue economy and strengthening fisheries governance of the Gulf of	1.09			6.23		7.32	118.46	126.66

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
		Thailand, Viet Nam)	Thailand through the Ecosystem Approach to Fisheries (GoTFish)								
<u>10704</u>	FAO	Philippines	Sustainable Management of Natural Resources towards Rehabilitation and Preservation of the Key Biodiversity Area along Bataan Province to Manila Bay	2.64		0.09			2.73	17.08	20.17
<u>10711</u>	ADB	China	Innovating Eco-Compensation Mechanisms in Yangtze River Basin (YRB)	3.58					8.07	109.50	118.48
<u>10718</u>	FAO	Chile	Restoration of biodiversity and ecosystem services at the landscape scale on productive agroforestry areas and their natural environment	2.90		2.77			5.67	37.40	43.77
<u>10769</u>	UNEP	Niue	Robust sustainable tourism and agriculture sectors in Niue supported by biodiversity mainstreaming and sustainable land management	2.22		1.28			3.50	20.22	24.20
<u>10775</u>	IUCN	Kiribati	Securing Kiribati's Natural Heritage: Protected areas for community, atoll, and island climate resilience (Securing Kiribati)	5.52	4.50				10.02	19.80	30.92
<u>10789</u>	FAO	Eritrea	Building Community Based Integrated and Climate Resilient Natural Resources	2.43	9.00	4.25			15.68	19.29	36.68

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
			Management and Enhancing Sustainable Livelihood in the South-Eastern Escarpments and Adjacent Coastal Areas of Eritrea								
<u>10792</u>	IFAD	Somalia	Adaptive Agriculture and Rangeland Rehabilitation Project (A2R2) – Somalia	5.79	9.00	2.25			17.04	21.00	39.87
<u>10796</u>	UNIDO	Egypt	Greening Hurghada	1.25	2.64				3.89	22.00	26.41
<u>10854</u>	UNDP	Armenia	Conservation and Sustainable Management of Land Resources and High Value Ecosystems in Lake Sevan Basin for Multiple Benefits	2.18		1.42			3.60	26.48	30.52
<u>10858</u>	UNDP	Micronesia	Securing Climate-Resilient Sustainable Land Management and Progress Towards Land Degradation Neutrality in the Federated States of Micronesia	0.50		4.66			5.16	33.14	38.99
<u>10862</u>	FAO	Marshall Islands	Sustainable food systems and integrated land/seascape management in the Marshall Islands	0.74		1.37			2.10	6.03	8.43
<u>10869</u>	UNEP	Mexico	Promoting sustainability in the agave-mezcal value chain through restoration and integrated management of biocultural landscapes in Oaxaca	2.25		2.25			4.51	43.72	48.81
<u>10870</u>	UNEP	South Sudan	Promoting Sustainable Approaches to Ecosystem	2.64		0.86			3.50	15.00	18.99

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10873</u>	UNDP	Regional (Indonesia, Philippines, Thailand)	Conservation in the Imatong landscape of South Sudan Effectively Managing Networks of Marine Protected Areas in Large Marine Ecosystems in the ASEAN Region (ASEAN ENMAPS)	5.82			6.73		12.55	65.05	79.01
TOTAL				210.03	81.87	139.56	41.14		478.75	3,539.81	4,072.35

E) Multi-focal Area Medium-sized Projects that Include Funding from the Biodiversity Focal Area (\$ million)

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IW	CW	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10309</u>	CI	Global	Staying within Sustainable Limits: Advancing leadership of the private sector and cities	0.90	0.90	0.20			2.00	4.21	6.42
<u>10617</u>	UNDP	Sri Lanka	Seventh Operational Phase of the GEF Small Grants Program in Sri Lanka	1.82		1.82			1.82	5.07	7.12
<u>10650</u>	UNDP	Moldova	Conservation and sustainable management of wetlands with focus on high-nature value areas in the Prut River basin	0.78		0.09			0.86	20.72	21.72
<u>10732</u>	FAO	Turkey	Sustainable and Integrated Water Resource Management in Gediz River Basin in Turkey	0.63		0.52			1.14	6.87	8.17
TOTAL				4.13	0.90	2.63			5.82	36.87	43.43

F) Programmatic Approaches and Child Projects (\$ million)⁴⁶

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10198</u>			<i>Amazon Sustainable Landscapes Program - Phase II</i>							
<u>10248</u>	FAO/ IFAD/ UNIDO	Peru	Building human well-being and resilience in Amazonian forests by enhancing the value of biodiversity for food security and bio-businesses, in a context of climate change	8.91	0.90	0.90	4.89	15.60	124.56	141.86
<u>10252</u>	UNDP	Suriname	Strengthening management of protected and productive landscapes in the Surinamese Amazon	1.77	0.88	0.88	1.63	5.17	25.53	31.29
<u>10259</u>	WWF-US	Ecuador	Connectivity corridors in two priority landscapes of the Ecuadorian Amazon Region	3.47		0.92	2.04	6.42	45.06	52.26
<u>10288</u>	WWF-US	Guyana	Securing a Living Amazon through Landscape Connectivity in Southern Guyana.	3.52			1.63	5.15	4.62	10.39
<u>10295</u>	CAF	Bolivia	Amazon sustainable landscape approach in the Plurinational System of Protected Areas and Strategic Ecosystems of Bolivia	6.90			3.16	10.06	38.37	49.53
<u>10300</u>	World Bank	Colombia	Forest Conservation and Sustainability in the Heart of the Colombian Amazon (AF2)	9.04	2.71	0.90	5.71	18.37	122.81	143.01
<u>10737</u>	World Bank	Regional (Bolivia, Brazil, Colombia, Ecuador,	Amazon Regional Technical Assistance				8.26	8.26	50.58	59.58

46

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
		Guyana, Peru, Suriname)								
<u>10749</u>	World Bank	Brazil	BRAZIL AMAZON SUSTAINABLE LANDSCAPES PROJECT – PHASE 2	13.58			5.71	19.28	120.39	141.41
<u>10200</u>			<i>Global Wildlife Program</i>							
<u>10233</u>	UNEP	Madagascar	Sustainable Management of Conservation Areas and Improved Livelihoods to Combat Wildlife Trafficking in Madagascar	5.76				5.76	14.64	21.12
<u>10234</u>	UNDP	Bhutan	Mainstreaming Biodiversity Conservation into the Tourism Sector in Bhutan	4.85				4.85	9.07	14.46
<u>10235</u>	UNDP/WWF-US	India	Strengthening Conservation and Resilience of Globally-significant Wild Cat Landscapes through a Focus on Small Cat and Leopard Conservation	4.50				4.50	55.83	60.88
<u>10236</u>	UNDP	Indonesia	Catalyzing Optimum Management of Nature Heritage for Sustainability of Ecosystem, Resources and Viability of Endangered Wildlife Species (CONSERVE)	6.27				6.27	51.00	57.99
<u>10241</u>	UNDP	Belize	Enhancing jaguar corridors and strongholds through improved management and threat reduction	1.23				1.23	10.08	11.48
<u>10242</u>	UNDP	Congo DR	Kabobo-Luama Protected Area Landscape Management	3.73				3.73	7.70	11.92
<u>10244</u>	UNDP	Namibia	Integrated approach to proactive management of human-wildlife conflict and wildlife crime in hotspot landscapes in Namibia	6.25				6.25	53.53	60.51

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10285</u>	UNEP	Panama	Conservation of wildcats and prey species through public-private partnerships and human-jaguar conflict management in Panama	1.78				1.78	16.12	18.12
<u>10304</u>	UNDP	Ecuador	Integrating Landscape Considerations in Wildlife Conservation, with Emphasis on Jaguars	1.79				1.79	8.26	10.25
<u>10315</u>	World Bank	Chad	Chad ALBIA – Local Development and Adaptation Project	4.45				4.45	62.90	67.89
<u>10341</u>	UNEP/ World Bank	South Africa	Catalyzing Financing and Capacity for the Biodiversity Economy around Protected Areas	13.43				13.43	59.81	74.78
<u>10483</u>	World Bank	Cambodia	Additional Financing for the Cambodia Sustainable Landscape and Ecotourism Project	4.42				4.42	53.16	57.98
<u>10505</u>	CI	Angola	Strengthen Management and Climate Change Resilience in Angola's Conservation Areas for Sustainable Development	5.64	9.17			14.82	26.45	42.80
<u>10597</u>	UNDP	Malaysia	Building institutional and local capacities to reduce wildlife crime and to enhance protection of iconic wildlife in Malaysia	7.14				7.14	81.16	89.14
<u>10612</u>	UNEP	South Africa	Reducing Human Wildlife Conflict through an Evidence-based and Integrated Approach in Southern Africa	3.43				3.43	22.93	26.82
<u>10613</u>	IUCN	Pakistan	Strengthening Governance and Capacity for Combatting Illegal Wildlife Trade in Pakistan	2.65				2.65	57.14	60.13
<u>10647</u>	World Bank	Global	GEF-7 GWP Global Coordination Project	9.17				9.17	20.00	30.00
<u>10201</u>			<i>Food Systems, Land Use and Restoration (FOLUR) Impact Program</i>							

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10232</u>	CI	Liberia	Reducing deforestation from palm oil and cocoa value chains	3.16		1.65	2.33	7.14	67.00	74.98
<u>10238</u>	FAO/ UNDP	Indonesia	Strengthening Sustainability in Commodity and Food-Crop Value Chains, Land Restoration and Land Use Governance through Integrated Landscape Management for Multiple Benefits in Indonesia	8.06	1.78	0.87	5.50	16.21	132.51	150.48
<u>10239</u>	UNDP	Papua New Guinea	Establishing System for Sustainable Integrated Land-use Planning Across New Britain Island in Papua New Guinea	5.35	0.84	0.84	3.67	10.71	50.57	62.54
<u>10243</u>	UNDP	Ethiopia	Preventing forest loss, promoting restoration and integrating sustainability into Ethiopia's coffee supply chains and food systems	8.97		4.49	6.88	20.34	208.48	230.95
<u>10245</u>	FAO	Viet Nam	Integrated Sustainable Landscape Management in the Mekong Delta of Vietnam	1.34	0.99	1.24	1.78	5.35	77.95	83.94
<u>10246</u>	World Bank/ FAO	China	Innovative transformation of China's food production systems and agroecological landscapes	3.59	4.49	0.90	4.49	13.46	402.19	417.16
<u>10247</u>	UNIDO/ UNDP/ FAO	Cote d'Ivoire	Scaling up Cocoa-based Food Systems, Land Use and Restoration / Transformative Innovations in Côte d'Ivoire (SCOLUR-CI)	0.45		3.12	1.78	5.35	65.23	71.22
<u>10262</u>	WWF-US	Tanzania	Food Systems, Land Use and Restoration in Tanzania's Forest Landscapes	3.57		1.34	2.46	7.37	72.69	80.92
<u>10263</u>	UNDP	Guatemala	Promoting sustainable landscapes in the Motagua River watershed	5.64	0.87	0.87	3.79	11.16	60.02	72.38
<u>10264</u>	UNDP	Ukraine	Promoting sustainable livestock management and ecosystem conservation in Northern Ukraine	1.36	0.45	2.69	2.25	6.76	67.39	74.87

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10265</u>	UNDP	Kazakhstan	Promotion of sustainable food systems and improved ecosystems services in Northern Kazakhstan Landscape	2.94		4.04	3.49	10.47	132.31	143.87
<u>10268</u>	UNEP	Thailand	Inclusive Sustainable Rice Landscapes in Thailand	1.80	0.44	1.45	1.85	5.54	67.30	73.45
<u>10306</u>	World Bank	Global	FOLUR Global Knowledge to Action Platform to Support Transformational Shifts In Food and Land Use Systems				29.13	29.13	44.50	76.53
<u>10307</u>	FAO/ UNDP/ IFAD	Peru	Deforestation Free Commodity Supply Chains in the Peruvian Amazon	8.06		0.92	4.59	13.56	112.15	127.13
<u>10348</u>	World Bank	Ghana	Landscape Restoration and Ecosystem Management for Sustainable Food Systems	3.83	0.88	3.77	4.28	12.76	129.50	143.68
<u>10463</u>	UNEP	Uganda	Promoting integrated landscape management approach for conservation of the Mount Elgon ecosystem in Eastern Uganda	3.16	1.33	1.78	3.16	9.43	82.01	92.50
<u>10464</u>	UNEP	Paraguay	Paraguay FOLUR	2.41		3.05	2.73	8.19	47.57	56.64
<u>10468</u>	World Bank	Brazil	Sustainable Multiple Use Landscape Consortia - Vertentes Project	9.98		6.40	8.19	24.58	172.00	198.92
<u>10480</u>	FAO	India	Promotion of Sustainable Food Systems in India through Transforming Rice-Wheat Systems in Punjab, Haryana, Odisha and Chhattisgarh	9.05	2.72	1.81	6.79	20.37	389.64	412.12
<u>10481</u>	FAO	Nigeria	Promoting Integrated Landscape Management and Sustainable Food Systems in the Niger Delta Region in Nigeria	0.41	1.33	1.78	1.83	5.35	67.74	73.73
<u>10594</u>	World Bank	Burundi	Burundi Landscape Restoration and Resilience Project	0.39	0.39	3.21	2.00	6.00	31.00	37.54

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10598</u>	FAO	Kenya	Integrated Landscape Management for conservation and restoration of the Mt. Elgon Ecosystem in Western Kenya	2.18		1.34	1.83	5.35	46.51	52.49
<u>10599</u>	FAO	Nicaragua	Transforming Food Systems and Reducing Deforestation in the Protected Areas and Biological Corridors landscapes from the Southern Caribbean Coast and San Juan River autonomous region	1.78	0.89	0.89	1.78	5.35	44.69	50.68
<u>10600</u>	FAO	Guinea	Integrated management of degraded landscapes for sustainable food systems and livelihoods in Guinea Forest Region and Upper Guinea	3.29	1.33	1.71	3.17	9.50	43.40	54.05
<u>10601</u>	FAO	Uzbekistan	Food System, Land Use and Restoration Impact Program in Uzbekistan	0.44	3.11	0.44	2.00	5.99	72.75	79.49
<u>10735</u>	World Bank	Mexico	Connecting Watershed Health with Sustainable Livestock and Agroforestry Production	4.59	2.75	1.83	4.59	13.76	99.01	114.01
<u>10750</u>	FAO	Madagascar	Integrated Landscape Management for a zero-deforestation coffee and rice value chains in the Central South and Eastern coast of Madagascar	6.58			3.29	9.87	30.58	41.54
<u>10206</u>			<i>Sustainable Forest Management Impact Program on Dryland Sustainable Landscapes</i>							
<u>10249</u>	WWF-US/ FAO	Mongolia	Promoting Dryland Sustainable Landscapes and Biodiversity Conservation in the Eastern Steppe of Mongolia	1.78		1.78	1.78	5.35	50.95	56.93
<u>10250</u>	FAO	Tanzania	Integrated Landscape Management in Dry Miombo Woodlands of Tanzania	0.89		4.02	2.46	7.37	37.30	45.53

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10251</u>	FAO	Namibia	Integrated landscape management to reverse degradation and support the sustainable use of natural resources in the Mopane-Miombo belt of Northern Namibia		0.44	3.64	2.04	6.13	54.55	61.43
<u>10253</u>	FAO	Global	Global coordination project for the SFM Drylands Impact Program				8.06	8.06	16.11	25.10
<u>10254</u>	FAO	Malawi	Transforming landscapes and livelihoods: A cross-sector approach to accelerate restoration of Malawi's Miombo and Mopane woodlands for sustainable forest and biodiversity management	2.81		1.42	2.12	6.35	47.70	54.82
<u>10255</u>	FAO	Botswana	Integrated sustainable and adaptive management of natural resources to support land degradation neutrality and livelihoods in the Miombo-Mopane landscapes of North-east Botswana			3.57	1.78	5.35	71.50	77.48
<u>10256</u>	FAO	Angola	Land and natural resource degradation neutrality and community vulnerability reduction in selected Miombo and Mopane Ecoregions of Angola (Okavango and Cunene river basin)		1.78	1.81	1.77	5.36	34.50	40.54
<u>10257</u>	FAO	Zimbabwe	A cross-sector approach supporting the mainstreaming of sustainable forest and land management to enhance ecosystem resilience for improved livelihoods in the Save and Runde Catchments of Zimbabwe	0.89	0.71	5.35	3.48	10.43	60.83	72.50
<u>10291</u>	IUCN	Burkina Faso	Sustainable management of dryland landscapes in Burkina Faso	1.34	0.45	2.67	2.23	6.68	34.29	41.77

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10292</u>	IUCN	Kenya	Strengthening forest management for improved biodiversity conservation and climate resilience in the Southern rangelands of Kenya	2.23	0.45	0.89	1.78	5.35	15.08	21.07
<u>10299</u>	World Bank/FAO	Kazakhstan	Kazakhstan Resilient Agroforestry and Rangeland Management Project		3.49	0.64	2.16	6.28	191.95	198.80
<u>10583</u>	World Bank	Mozambique	Conservation Areas for Biodiversity Conservation and Development II- Additional Financing	9.94	1.91	4.10	7.17	23.12	113.00	138.20
<u>10208</u>			<i>The Congo Basin Sustainable Landscapes Impact Program (CBSL IP)</i>							
<u>10269</u>	UNEP	Regional (Africa)	Transformational Change in Sustainable Forest Management in Transboundary Landscapes of the Congo Basin				8.19	8.19	49.94	59.06
<u>10287</u>	WWF-US	Cameroon	Integrated management of Cameroon's forest landscapes in the Congo Basin	6.41			3.20	9.61	74.33	85.10
<u>10293</u>	IUCN	Equatorial Guinea	Transforming and scaling up results and lessons learned in the Monte Alen and Rio Campo Landscapes through an inclusive Landscape-scale approach, effective land use planning and promotion of local governance	1.78	0.89	0.89	1.78	5.35	32.45	38.44
<u>10298</u>	UNEP	Congo	Integrated Community - Based Conservation of Peatlands Ecosystems and Promotion of Ecotourism in Lac Télé Landscape of Republic of Congo – ICOBACPE /PELATEL	2.28	0.90	0.89	2.04	6.11	42.31	49.10
<u>10314</u>	UNEP	Congo DR	Community-based forested landscape management in the Grand Kivu and Lake Tele-Tumba	9.17			4.59	13.76	76.53	91.83

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10347</u>	World Bank	Central African Republic	Scaling up ecological corridors and transboundary connectivity through integrated natural resources management in the Ngotto Forest landscape and Mbaéré-Bodingué National Park	2.54	1.20	1.33	2.54	7.61	22.40	30.87
<u>10729</u>	UNDP	Gabon	Transforming Forest Landscape Governance in the Lower Ogooué - Lower Nyanga Landscape Corridor	2.77	0.80	0.80	2.19	6.57	38.04	45.30
<u>10391</u>			<i>Sustainable Cities Impact Program</i>							
<u>10452</u>	UNEP	Global	Sustainable Cities Impact Program Global Platform (SCIP-GP)				16.21	16.21	24.32	42.29
<u>10465</u>	UNEP	Brazil	Promoting integrated metropolitan planning and innovative urban technology investments in Brazil	2.68	5.81		4.07	12.55	184.79	198.70
<u>10466</u>	UNEP	Argentina	Integrated low-carbon and conservation investments in Argentinian cities	5.99	8.10	1.80	7.55	23.45	183.58	209.43
<u>10467</u>	UNDP	Costa Rica	Transitioning to an urban green economy and delivering global environmental benefits	6.21	0.78		3.33	10.32	99.13	110.53
<u>10484</u>	UNEP/ ADB	India	Livable Cities in India: Demonstrating Sustainable Urban Planning and Development through Integrated Approaches	0.90	10.75		5.56	17.22	499.88	518.81
<u>10486</u>	UNDP	Morocco	Child Project Title: Strengthening Marrakech's sustainable development through innovative planning and financing	1.22	3.06	2.10	3.04	9.42	298.56	308.97
<u>10494</u>	World Bank	Indonesia	Indonesia Sustainable Cities Impact Program	7.16	3.58		5.14	15.87	162.30	179.87
<u>10530</u>	World Bank	Rwanda	Rwanda Urban Development Project II	2.75	1.38	1.38	2.57	8.07	150.00	158.80

GEF ID	Agency	Country	Title	BD	CC	LD	IP	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10768</u>	World Bank	Sierra Leone	Resilient Urban Sierra Leone Project	2.75	0.92	0.92	2.14	6.73	50.00	57.33
<u>10822</u>	World Bank	China	GEF-7: Green and Carbon Neutral Cities	3.67	14.68		8.56	26.91	300.69	330.02
<u>10710</u>			<i>Yangtze River Basin Biodiversity Conservation Programme</i>							
<u>10753</u>	IUCN	China	Mainstreaming biodiversity in the development of the Yangtze River Economic Belt	3.12				3.12	49.10	52.64
<u>10754</u>	IUCN	China	Strengthening in-situ Biodiversity Conservation in the Yangtze River Economic Belt	3.30				3.30	26.54	30.28
TOTAL				320.64	100.33	96.03	272.19	789.23	7,051.04	7,924.95

G) Support to Enabling Activities: Convention Reporting Requirements (\$ million)

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-finance	Total
<u>10638</u>	UNEP	Regional (Algeria, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroon, Central African Republic, Chad, Comoros, Congo, Congo DR, Cote d'Ivoire, Djibouti, Egypt, Eritrea, Eswatini, Ethiopia, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Tunisia, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Mozambique, Namibia, Niger, Nigeria, Rwanda, Senegal, Somalia, Sudan, Tanzania, Togo, Uganda, Zambia, Zimbabwe)	Support to Preparation of the Fourth National Biosafety Reports to the Cartagena Protocol on Biosafety - AFRICA REGION	1.29	1.25	2.66
<u>10639</u>	UNEP	Global (Afghanistan, Albania, Antigua and Barbuda, Armenia, Bahamas, Bahrain, Bangladesh, Barbados, Belarus, Bhutan, Bolivia, Bosnia Herzegovina, Cambodia, Colombia,	Support to Preparation of the Fourth National Biosafety Reports to the Cartagena Protocol on	1.42	1.05	2.61

GEF ID	Agency	Country	Title	GEF Grant	Co-finance	Total
		Cuba, Dominica, Dominican Republic, Ecuador, Grenada, Guatemala, Guyana, Honduras, India, Iraq, Jamaica, Jordan, Kiribati, Kyrgyz Republic, Lao PDR, Lebanon, Maldives, Marshall Islands, Mexico, Moldova, Mongolia, Montenegro, Nicaragua, Pakistan, Palau, Panama, Samoa, Solomon Islands, Sri Lanka, St. Lucia, Suriname, Tajikistan, Tonga, Turkey, Venezuela, Viet Nam, Yemen)	Biosafety - ASIA-PACIFIC, GRULAC, CENTRAL AND EASTERN EUROPE REGIONS			
			TOTAL	2.71	2.30	5.27